



Mayet-de-Montagne

BULLETIN MUNICIPAL



2021



Lac des Moines, le Mayet-de-Montagne 2020



© Daniel Garcia

Le mot du Maire

Chères Mayétoises, chers Mayétois.

C'est dans un contexte inédit en ce XXIème siècle que je m'adresse à vous. En effet, le conseil municipal a été élu juste avant une crise sanitaire sans précédent, créant malheureusement dans son sillon une situation économique dramatique. Mais souvenons-nous de notre histoire, nos ancêtres ont également rencontré de grandes difficultés ! Ils ont pu faire face aux guerres et aux épidémies en se montrant courageux et solidaires.

En ce début d'année, j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont été touchés par cette épidémie, et je souhaite sincèrement remercier le personnel médical, nos infirmières, nos médecins qui ont mis en place les tests PCR pendant deux mois, six jours sur sept, sans attendre les directives gouvernementales.

Je pense aussi aux aides à domicile qui ont continué leur travail, apportant lumière et réconfort auprès des personnes les plus fragiles, aux services administratifs et techniques municipaux qui ont assuré la continuité de service ainsi qu'à tous les acteurs économiques, agriculteurs, artisans, commerçants qui ont permis de maintenir la vie dans notre commune.

S'il n'est pas facile de gérer une commune dans un tel contexte, la vie doit pourtant continuer et nous tenons à avancer pour faire fonctionner les services et investir dans de nouveaux projets.

Nous finalisons la troisième tranche de la Place aux Foires dans le cadre du contrat communal d'aménagement de bourg, engagée par la municipalité précédente, avec des agencements quelque peu modifiés.

Nous avons remis en place notre statue de la République, qui avait disparu il y a quatre ans sans laisser de trace, sans doute enlevée par un malfrat, tombé amoureux d'elle, nul ne le saura. Prenons-en soin, c'est notre symbole.

Nous allons construire un réfectoire à l'école communale Yves Duteil, espérant ainsi apporter plus de confort aux enfants déjeunant sur place et rendre l'école plus attractive pour de nouveaux arrivants.

Au-dessus du cabinet médical, nous allons rénover les locaux vétustes afin de créer dans un premier temps deux studios à la location dont l'un sera proposé à l'accueil de jeunes médecins internes. Nous compléterons cette offre, dans une seconde phase, avec deux appartements T2 supplémentaires afin de répondre à une demande de logement accessible et accueillir de nouveaux résidents dans notre commune.

Nous entreprenons un projet de réhabilitation de la maison attenante à la mairie (legs de Mme POYET à la Mairie du Mayet à son décès il y a plusieurs années) pour des activités culturelles et solidaires.

Pour un euro symbolique, nous venons d'acquérir le site du collège Saint-Joseph, laissé à l'abandon depuis trop longtemps. Avec l'aide de Vichy Communauté, nous allons démolir et dépolluer les édifices qui ont été détériorés au fil des ans. Je suis aussi attaché à cette partie de l'histoire qui lie notre village avec les Frères Maristes, et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a fallu se résoudre à prendre cette décision. Aucun projet n'ayant abouti ou investissement sérieux ne se profilant, il est donc préférable de garder cette emprise foncière sous administration municipale afin que nous puissions, un jour, voir naître un futur projet qui redonnera à ce site un nouvel avenir.

Nous portons avec Vichy Destinations une réflexion sur une optimisation de l'accueil de notre camping communal afin de s'inscrire dans une offre touristique plus globale au sein de la Montagne Bourbonnaise. Enfin, nous lançons une étude en début d'année 2021 concernant la reconquête de notre cœur de village. Ce projet de revitalisation est porté par Vichy Communauté comme pour toutes les autres communes de l'agglomération.

Voici l'ensemble de nos projets 2021 mais d'autres idées et projets mûrissent, toujours avec la volonté permanente de répondre aux besoins des Mayétoises et des Mayétois, sans perdre de vue pour autant la maîtrise du budget communal.

Compte-tenu de ce virus toujours présent, il est bien difficile encore de présager un calendrier des manifestations qui pourront se dérouler. Nos associations sont en sommeil certes, mais je suis sûr qu'elles ont toutes envie de reprendre leur activité et d'animer la vie locale dès que les conditions sanitaires le permettront. La municipalité veillera à leur apporter tout son soutien.

Je tiens d'ailleurs à ce que soient récompensées toutes les personnes ayant participé aux concours des maisons fleuries et celui des illuminations.

Il n'y aura pas, vous le comprendrez, de cérémonie des vœux cette année. Mais, bien entendu, l'équipe municipale reste à votre écoute en permanence et vous informe. Nous mettrons d'ailleurs à la disposition de tous, de nouveaux moyens de communication pour que l'information passe encore mieux entre nous.

Je vous souhaite à tous, Mayétoises et Mayétois une très bonne et heureuse année 2021.

Le Maire,
Jean-Pierre RAYMOND

L'EQUIPE MUNICIPALE

LE MAIRE



Jean Pierre RAYMOND

Les ADJOINTS



Josiane TARTARIN



Alain JALICOT



Marie Noelle LARIVIERE



Roland RIGOLET

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Véronique MARION



Olivier DELCHET



Sophie LAURENT



Jean-Luc AFFAIRE



Josette GARCIA



Philippe FORESTIER



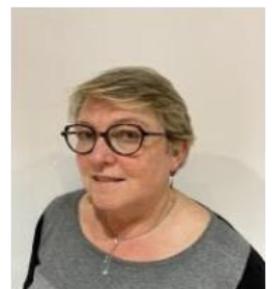
Justine VERNISSE



Jean-Philippe THOMAS



Denis GAUTHEROT



Isabelle SENEPIN

Josiane TARTARIN

Adjointe en charge des animations, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté, des relations avec les associations, affaires sociales, santé, personnes âgées, commerce, artisanat

Désignée pour m'occuper des festivités et de la jeunesse, j'aimerais créer un endroit pour tous les jeunes de la Montagne Bourbonnaise, en collaboration avec Vichy Communauté, le Centre Social, et d'autres partenariats qui pourraient se greffer à ce projet.

Cet endroit serait là pour les accueillir afin qu'ils se rencontrent, qu'ils puissent passer des moments conviviaux.

En même temps nous pourrions les aider sur leurs questionnements divers, des associations les guideraient afin de les aider dans leurs démarches professionnelles.

Ce projet me tient à cœur et j'espère le mener à bien...

Pour les commerçants et artisans, j'aimerais leur donner rendez-vous afin de se connaître et ensuite essayer de créer une rencontre sous forme d'exposition qui mettrait en avant tout le savoir-faire de nos artisans, commerçants et producteurs de notre Montagne Bourbonnaise.

Pour les festivités, étant présidente du comité des fêtes, je ferai mon possible pour vous satisfaire.

Un petit mot pour les futurs bénévoles sachez que nous vous accueillerons avec plaisir.

Vous pouvez me contacter au 06-76-40-04-10. Merci.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous et protégez-vous de ce destructeur invisible.

Alain JALICOT

Adjoint en charge des finances, ressources humaines, sécurité publique, nature et cadre de vie, technologies de l'information et de la communication

Élu pour la première fois, c'est une belle et grande responsabilité que m'a confiée Jean-Pierre RAYMOND et je l'en remercie. Occuper une fonction d'Adjoint est pour moi une grande fierté mais n'oublions jamais que nous avons été élus pour servir, et je ferai en sorte d'être digne de la confiance qu'ont placée en nous les Mayétois.

L'année 2020 fut pour nous tous éprouvante sanitaires, économiquement, psychologiquement et elle restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Cette solidarité, nous en avons tous eu de beaux exemples au cours des derniers mois, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous avons pu compter encore, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, commerçants, agriculteurs, enseignants, services de sécurité et de secours, mais aussi sur nos agents qui ont œuvré sans compter pour accueillir, renseigner, embellir nos rues et faire que nous puissions « vivre normalement » malgré ces conditions exceptionnelles.

D'ores et déjà, bien que l'État et les acteurs publics investissent, subventionnent, mettent des milliards à disposition, il en résulte, du point de vue des finances communales, un pragmatisme certain. Pour autant, nous devons aussi nous projeter sur un « après » qui offre aussi de belles perspectives de développement et de rayonnement pour notre village.

L'intérêt général sera ma boussole et la communication mon fil conducteur. Il ne faut plus que les Mayétois soient coupés des informations de leur commune. Je sais que certains n'utilisent ou ne maîtrisent pas Internet et les réseaux sociaux et qu'une fracture numérique existe c'est pourquoi nous mettrons en œuvre un moyen de communication périodique accessible à tous.

Les chantiers à venir seront importants et je m'investirai pleinement au côté de notre Maire, Jean-Pierre RAYMOND, pour redonner à notre village la place qu'il mérite de « capitale de la Montagne Bourbonnaise ».

Marie-Noëlle LARIVIERE

Adjointe en charge des affaires scolaires, affaires sociales, santé, personnes âgées, finances, ressources humaines, funéraire, foires, marchés et affaires agricoles

Après une première expérience au sein du Conseil Municipal (2014-2020) et un temps de réflexion, j'ai accepté de me représenter au mois de mars, puis de prendre un poste d'adjointe.

Ayant été membre du Centre Communal d'Action Sociale le mandat précédent, il m'est apparu logique de continuer à m'investir au sein de cet organisme.

Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel repas des personnes de plus de 70 ans ainsi que la distribution des colis.

C'est pourquoi, avec les membres du C.C.A.S., nous avons décidé que la Commune offrirait un bon d'achat de 25 € à faire valoir auprès des commerçants mayétois pour soutenir leur activité en cette période difficile.

Seuls les Mayétois en maison de retraite ont reçu un colis.

Meilleurs vœux pour 2021 en espérant pouvoir à nouveau partager des moments de convivialité avec vous.

Roland RIGOLET

Adjoint en charge du pilotage de l'équipe technique, surveillance et entretien de la voirie, des réseaux divers en collaboration avec les organismes (Vichy Communauté, SDE03), les infrastructures et les matériels, réglementation et autorisation du domaine public, environnement, voirie forestière

Tout d'abord, je voudrais remercier l'ensemble du personnel technique et administratif pour son implication au travail tout au long de l'année.

Malgré une année particulière en raison du Covid-19, nous avons pu réaliser l'ensemble de nos projets notamment le centre d'aménagement du bourg.

La réalisation d'un kiosque courant mai viendra finaliser le projet. Lors du dernier mandat, nous avons mis en place le programme « TOUTOUNET » pour déjections animales et de nombreuses poubelles supplémentaires au sein de notre agglomération.

Hélas, malgré une amélioration de l'insalubrité, l'incivilité demeure.

Je demande donc un effort à toute la population mayétoise pour le bien-être de tous.

Parmi nos prochains projets, un me tient plus particulièrement à cœur et qui sera plus ciblé pour nos jeunes, il s'agira d'un ensemble sportif au pied de la coulée verte qui sera composé d'un terrain multisports pour les adolescents, des jeux pour les petits et un terrain de pétanque pour tous.

Je profite de ce bulletin pour vous inciter à participer à la campagne de vaccination Covid-19 qui se déroulera probablement courant 2021, et à continuer les gestes barrières pour enfin sortir de cette impasse douloureuse.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé.

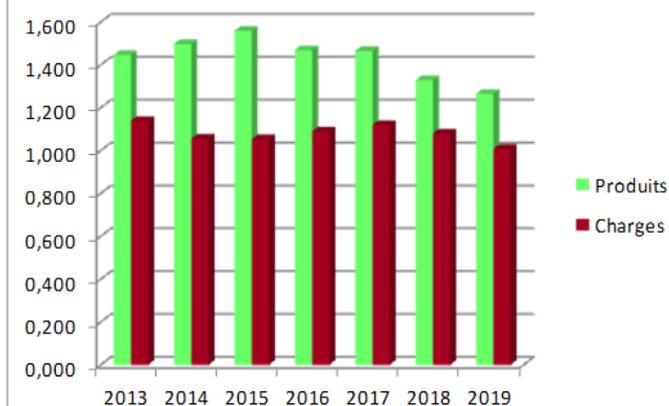
BUDGET GÉNÉRAL 2020

Synthèse

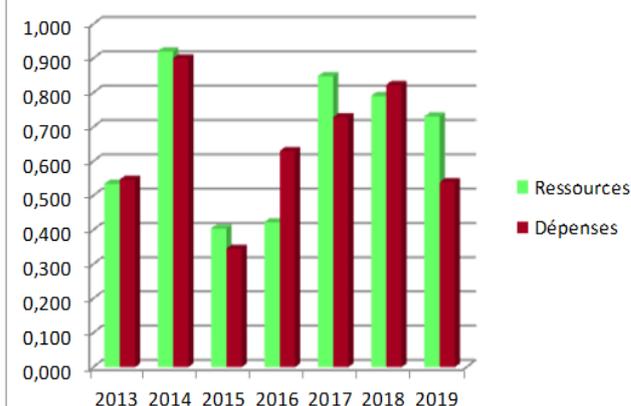
La commune dispose d'un budget cumulé de fonctionnement et d'investissement de **1,996 M€ en 2019**. Elle bénéficie d'une comptabilité maîtrisée avec un résultat comptable positif. Il faut toutefois rester vigilant car la suppression de la taxe d'habitation et la diminution des dotations corrélées avec le nombre d'habitants réduisent d'autant le budget. L'endettement lié aux investissements est contrôlé et permet avec l'obtention de subventions de l'Etat, de la Région et du Département de poursuivre des projets au sein de la commune.

Année	Habitants	Fonctionnement			Investissement			Autres indicateurs		
		Produits	Charges	Résultat	Ressources	Dépenses	Capacité financement	Capacité auto financement	Encours dette	Fond de roulement
2013	1717	1,446	1,139	0,307	0,535	0,547	-0,012	0,321	0,909	0,190
2014	1736	1,498	1,055	0,443	0,921	0,900	0,021	0,433	1,200	0,263
2015	1648	1,559	1,053	0,506	0,405	0,345	0,060	0,537	1,021	0,533
2016	1563	1,469	1,090	0,379	0,423	0,630	-0,207	0,410	0,972	0,454
2017	1478	1,465	1,118	0,347	0,848	0,729	0,119	0,377	1,043	0,525
2018	1471	1,328	1,080	0,248	0,791	0,823	-0,032	0,278	1,000	0,275
2019	1466	1,265	1,008	0,257	0,731	0,539	0,192	0,278	0,952	0,440

données en M€



Evolution des produits et charges de fonctionnement en M€



Evolution des ressources et dépenses d'investissement en M€

Glossaire

Les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine.

Les dépenses d'investissement procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

TAUX DES TAXES COMMUNALES

Les taux communaux d'imposition inchangés pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation : 9,57 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,38 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31,39 %

NOS PROJETS

CONSTRUCTION D'UN RÉFECTOIRE POUR L'ÉCOLE



Actuellement, les enfants de l'école maternelle et primaire doivent rejoindre le collège situé à un kilomètre pour déjeuner. La mobilisation du personnel communal, les frais occasionnés pour le transport lors des intempéries, ont amené la municipalité à conduire une étude en vue de doter l'école communale Yves Duteil d'un réfectoire permettant aux 60 élèves de l'établissement de déjeuner sur place.

Chiffrés à 300 000 euros, les travaux subventionnés entre 50 à 80 %, permettront d'offrir d'ici la rentrée prochaine, une meilleure qualité d'accueil et de restauration adaptée pour nos enfants.



CRÉATION DE STUDIOS

Dans la continuité de la rénovation du cabinet médical, installé Avenue de la Libération dans un bâtiment appartenant à la commune, deux studios vont être bientôt créés.

Les travaux vont débuter prochainement pour un budget de 82 210 euros, subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental.

Les studios aménagés seront proposés à la location, aux internes et aux remplaçants du cabinet médical.

VOIRIE

Dans le cadre du plan de relance, nous pourrons avec les subventions entretenir et rénover une grande partie de la voirie communale. (La commune du Mayet de Montagne comptabilise plus de 48 kilomètres de chemins communaux).



RÉFECTION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Léguée en 2001 à la commune du Mayet de Montagne par Mme POYET née DRIFFORT, la maison accolée à la mairie, qui accueille actuellement la bibliothèque fera bientôt l'objet d'une restructuration et d'un ensemble de travaux qui permettra d'offrir de nouveaux services tout en s'inscrivant dans le profond respect des volontés de la donatrice. (voir article page 45)



VIDÉOPROTECTION

Un système de vidéoprotection va être installé dans différents endroits de la commune.

Le système de protection pour la somme de 40 000 euros se justifie pour éviter les actes de vandalisme.

Une nouvelle statue en remplacement de celle volée il y a quelques années a repris sa place rue Francisque Drifford.

Elle a coûté 29 000 euros et nous ne souhaitons pas qu'elle connaisse le même sort que la précédente.

Les caméras seront déployées au centre du bourg et aux abords de l'école, elles rentrent dans le cadre des préventions de la délinquance et du plan Vigipirate.



SITE DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH

En friche depuis 2012, le site du collège Saint-Joseph, propriété des Frères Maristes, a été racheté par la commune pour l'euro symbolique.

Aucun projet n'ayant à ce jour abouti, il a été décidé d'entreprendre la démolition du site avec la participation de Vichy Communauté, avec laquelle nous avons signé une convention de maîtrise d'ouvrage.

À l'issue de ce chantier, la Municipalité disposera de ce site et nous permettra de réaliser un projet.



FRANCE SERVICE

Depuis le 1^{er} février 2020, la Maison de Services au Public su Mayet-de-Montagne est labellisée France Services.

France Services est un équipement de proximité pour accompagner les habitants de la Montagne Bourbonnaise, éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations, grâce à la présence d'animatrices formées, à des permanences ou des visio-conférences (notamment avec la CPAM). Située au Mayet-de-Montagne, elle propose un accueil physique et un accompagnement numérique. Sur place, un espace de co-working permet un accès aux nouvelles technologies dans un environnement parfaitement bien équipé.

LES SERVICES DÉLIVRÉS À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

- CARSAT
- Service retraite : informations et conseils pour la retraite avec la possibilité de joindre un conseiller de la CARSAT du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Service social : accompagnement et suivi des personnes ayant des problèmes de santé, par une assistante sociale, le 3^{ème} jeudi matin de chaque mois ;
- MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION : accueil et accompagnement des moins de 26 ans avec la permanence mensuelle sur rendez-vous en appelant le 04 70 30 15 30. Une permanence est réalisée le 3^{ème} mardi après-midi du mois ;
- CAF : informations sur les prestations sociales et accompagnement à l'utilisation du site CAF.fr (création de compte, démarches en ligne, envoi de pièces justificatives...), aux horaires d'ouverture de la Maison de services au public pour la Caisse des Allocations Familiales ;
- CPAM : démarches d'accès aux soins, à la prévention et aux remboursements via des visioconférences avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier. Les usagers peuvent être mis en relation directement avec un conseiller, sans rendez-vous le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, et sur rendez-vous les autres jours ;
- Ants.gouv : accompagnement des usagers pour les démarches à effectuer sur le site ants.gouv pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire... ;
- TRÉSORERIE : recouvrement de l'impôt avec une permanence le lundi de 9h à 12h qui a lieu deux fois par mois (contacter la MSAP pour avoir les dates précises) ;
- PÔLE EMPLOI : suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement global avec une permanence le 1^{er} et 2^{ème} lundi de chaque mois entre 9h30 et 12h ;
- MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE : renseignements sur les aides possibles en matière de rénovation de l'habitat avec la permanence de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Vichy Communauté le premier lundi de chaque mois ;
- CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : informations et conseils le 2^{ème} mardi matin de chaque mois. Renseignements et rendez-vous au 04 70 46 20 20
- MÉDICAL :
- Visites médicales sur convocation avec les services de santé au travail interentreprises de l'Allier ;
- Un centre médico-psychologique adulte et enfant est également situé au sein de la Maison de services au public.

Située au Mayet-de-Montagne, elle accueille les usagers lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Adresse : 26 rue Roger Dégoulange 03250 Le Mayet-de-Montagne

Contact : 04 63 64 72 05 ou par e-mail : msap@vichy-communaute.fr

Au cours de l'année 2019, France Services a connu d'importants travaux de réfection sur 300 m² afin :

- d'améliorer les conditions d'accueil du public pour plus de lisibilité avec un meilleur positionnement du bureau d'accueil,
- de revoir les circulations intérieures pour une meilleure accessibilité,
- d'optimiser les surfaces existantes et la relocalisation de bureaux,
- de créer un « espace numérique » sur 2 salles à proximité d'un espace « convivialité »

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL POUR FRANCE SERVICES

Un nouveau cloisonnement et la réfection de locaux ont permis la création d'un « espace numérique » dont les accès pourront être indépendants :

- 1 bureau individuel de 13 m²
- 1 espace de coworking de 35 m²
- 1 salle de repos/reprographie de 10 m²

Les espaces de réunions sont mutualisés avec la France Services. Ce projet d'espace numérique répond aux besoins des habitants de la Montagne Bourbonnaise, des actifs, télétravailleurs, autoentrepreneurs et futurs arrivants.

Financement de l'Espace de co-working : 28 000 € subventionnés à 80 % par les fonds européens FEADER (22 455,99 €).



VICHY COMMUNAUTÉ

En 2017, l'union de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier donnait naissance à Vichy Communauté.

Cette union a fait naître de nouvelles opportunités de développement et d'attractivité pour ce grand territoire, riche d'espaces diversifiés et complémentaires, entre plaine et montagne, espaces ruraux et espaces urbains.

Pour Vichy Communauté, la commune du Mayet-de-Montagne, et, plus largement, la Montagne Bourbonnaise, constituent des territoires pour vivre, habiter et travailler, à l'image des autres secteurs de la communauté d'agglomération.

C'est pourquoi, depuis 2017, un travail considérable a été accompli par Vichy Communauté, notamment en matière de services de proximité pour la population.

Ainsi, ont été inaugurés la Maison des Services au public (labellisée France Services cette année), un espace de co-working ou encore les nouveaux locaux de la crèche « Fée Bout'chou ».

Vichy Communauté agit également en direction de nos aînés en soutenant, par exemple, le portage des repas à domicile assuré par le Centre Social de la Montagne Bourbonnaise.

Les habitants du Mayet-de-Montagne peuvent également bénéficier des effets du Plan Local de l'Habitat qui a été adopté par la communauté d'agglomération afin de permettre à tous d'accéder à un logement performant en matière énergétique. Des aides et des prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans les logements. La Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Vichy Communauté assure d'ailleurs une permanence à la Maison France Services du Mayet-de-Montagne afin de vous accompagner dans vos démarches.

La communauté d'agglomération investit aussi en Montagne Bourbonnaise avec l'ambition d'en faire une véritable porte d'entrée touristique du territoire : création d'un office de tourisme intercommunal, travaux autour du Plan d'Eau de Saint-Clément - Le Mayet, développement des animations à la piscine ou encore, avec le rachat du Domaine de la Roche et sa gestion confiée à l'AVERPAHM, création d'un lieu de vacances, de loisirs, de sport et d'accueil pour tous.

Depuis 2017, Vichy Communauté a également œuvré à l'entretien et à la préservation du territoire en finançant, par exemple, la restauration des cours d'eau et celle des chemins de randonnée. La communauté d'agglomération veille également à la bonne gestion de la ressource en eau, assurant, si nécessaire, l'approvisionnement du secteur de la Montagne Bourbonnaise depuis la rivière Allier.

Les réalisations, spectaculaires ou moins visibles, sont nombreuses et nous ont permis d'enclencher une véritable mutation pour tout le territoire, prouvant que Vichy Communauté est devenu un espace cohérent mis en mouvement par la synergie entre toutes ses communes.

Maintenant place à l'avenir ! Notre agglomération de demain et les choix stratégiques de notre territoire seront co-construits avec ses habitants.

Objectif ? Faire de Vichy Communauté un territoire d'harmonie pour 2035. Une harmonie que nous devons trouver dans l'équilibre entre l'aménagement de nos ruralités et de nos espaces urbains.

Frédéric AGUILERA,

Président de VICHY-COMMUNAUTE



TOUT CE QUE FAIT VOTRE AGGLOMÉRATIO

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Territoire à énergie positive
- Soutien à la production d'énergies renouvelables
- Gemapi : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Espaces naturels sensibles
- Mise en valeur et sensibilisation à l'environnement des Monts de la Madeleine, Natura 2000
- Schéma directeur pour le bois
- Projet alimentaire territorial



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aide aux commerces de proximité en centre-bourg
- Agence de développement économique
- 13 zones d'activité économique et 4 sites d'immobiliers d'entreprises
- Insertion par l'économie
- Pépinière d'entreprises : l'Atrium
- Aérodrome Vichy-Charmeil



VOIRIE

- Aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire



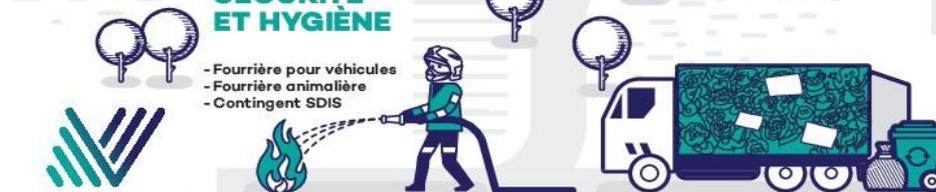
FRANCE SERVICES

- La Maison de Services au Public au Mayet-de-Montagne a été labellisée le 1^{er} février 2020



SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

- Fourrière pour véhicules
- Fourrière animale
- Contingent SDIS



VICHYCOMMUNAUTÉ

HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Espace conseil sur le logement
- Rénovation, développement du parc de logements (dont le logement social)
- Aire d'accueil des gens du voyage



CULTURE

- Conservatoire à rayonnement départemental (4 sites)
- Enseignement musical et arts de la scène
- Soutien aux saisons culturelles
- Soutien à l'éveil musical
- Réseau de médiathèques



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

- 7 pôles multi-accueils
- 2 crèches familiales
- 4 relais d'assistant.e.s maternel.le.s
- 4 à 7 accueils de loisirs : 4 pendant les petites vacances scolaires et 7 l'été
- Point information jeunesse
- Pass'agglo



DÉCHETS

- Collecte et traitement à Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy
- Collecte et traitement sur les 36 autres communes par le SICTOM Sud-Allier
- Déchèterie et recyclerie à Cusset
- Autres déchèteries gérées par le SICTOM Sud-Allier

N POUR VOUS

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- Requête centre-ville / centre-bourg
- Instruction d'autorisations du droit des sols
- Planification : PLU, PLUi, SCoT
- Règlement local de publicité intercommunal



TOURISME, ATTRACTIVITÉ ET LOISIRS



- Promotion du tourisme par Vichy Destinations, office de tourisme intercommunal : Château de Billy, Maison du Patrimoine à Châtel-Montagne, circuits touristiques...
- Équipements touristiques : Foyer du Montoncel, Loge-des-Gardes, Plan d'eau de Saint-Clément, petit patrimoine culturel...
- Réalisation de voies : Via Allier le long de la Rivière

SOCIAL ET SANTÉ

- Politique de la Ville
- Contrat local de santé
- Cohésion sociale et solidarité territoriale
- Accès au tourisme et au sport pour les personnes qui en sont physiquement ou socialement exclues



PRESLES

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

- Suivi et entretien des réseaux et des stations d'épuration
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Gestion des stations de production et distribution de l'eau potable

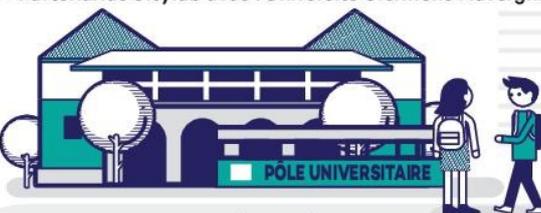


ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Un Pôle universitaire dans un campus de 3 000 étudiants (Vichy Campus)
- Médiathèque universitaire
- Restaurant universitaire
- Partenariat Citylab avec l'Université Clermont-Auvergne



SPORT



- Gestion d'équipements : Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes Vichy, boulodromes, piscines, Stade aquatique, Lac d'Allier, Boucle des Isles...
- Activités pleine nature : rochers d'escalade, randonnées pédestres, cyclistes ou équestres, trail et course d'orientation...
- Accueil et organisation de stages et événements sportifs : Étoiles du sport, Open de France de natation, Jeux des Masters, Championnats de France de Course d'Orientation...
- Label Terre de Jeux
- Génération 2024

NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

- Suivi du déploiement de la fibre optique et wi-fi public
- Espaces de co-working
- Wi-fi gratuit
- Fablab



MOBILITÉS

- Autorité organisatrice des mobilités
- Réseau de bus urbain Mobivie
- Une ligne régulière en direction de la Montagne Bourbonnaise
- Expérimentation des nouveaux modes (navette autonome)
- Transport à la demande, Mobival, Mobilhand
- Transport scolaire
- Vélos en location



ROKO VOKO

MOBILITÉ :

UNE LIGNE DE BUS ENTRE VICHY ET LA MONTAGNE BOURBONNAISE

En période scolaire, une ligne de bus régulière et accessible à tous est proposée aux usagers souhaitant rejoindre Vichy et le Mayet-de Montagne avec des arrêts dans toutes les communes traversées. Les horaires de cette ligne, la ligne F, est en ligne sur : www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/transport-montagne-bourbonnaise/

LE MAYET-DE-MONTAGNE - VICHY

ligne F		Jours de circulation															
		L	MMeJFS	LMMeJY	S	LMMeJY	S	S	Me	Me	V	MeS	V	S	LMJY	LMMeJY	
Période scolaire		oui															
Vacances scolaires		oui															
Renvois		1	2														
Laprugne	Mairie																12:45
Lavoine	Bourg																13:00
	Place																13:10
Ferrières-sur-Sichon	Cheval Rigond																13:20
	La Corre																13:30
Arnonnes	École																
Châtel-Montagne	École abribus				07:45					13:29	13:29						
Le Mayet-de-Montagne	Collège Jules Verne *											13:25		16:05			17:00
	Rue Chabrol				07:57	07:57			12:57			13:25		16:07			17:08
	Office tourisme	06:45	06:55	08:05	08:00	08:05	13:00	13:00	13:38	13:38	13:30		16:10	16:15	17:10	16:35	
La Chapelle	Le Cluzel				08:03				13:06			13:44					17:13
	Le Pouthier	06:51	07:01	08:10	08:10	08:12	13:10	13:10	13:48	13:48	13:40			16:25	17:15	16:45	
	Le Gué Chervais																13:35
Molles	Les Grands Nauds	06:55	07:05	08:13	08:15	08:15	13:15	13:15	13:53	13:53	13:45			16:30	17:18	16:50	
	Le Relais Fleuri			08:15	08:18	08:17	13:18	13:18	13:56	13:56	13:48			16:33	17:20	16:52	
	Les Chervins abribus	07:00	07:10	08:17	08:19	08:20	13:19	13:19	13:57	13:57	13:49			16:34	17:22	16:54	
	Les Vaux	07:03	07:13	08:20	08:23	08:23	13:23	13:23	14:01	14:01	13:53			16:38	17:25	16:57	
	Le Casino			08:27	08:30	08:30	13:30	13:30	14:08	14:08	14:00			16:45	17:32	17:05	
Cusset	Les Grivats												13:40				
	Cours Arloing	07:15	07:25	08:31	08:34	08:35	13:34	13:34	14:12	14:12	14:04	13:45	16:35	16:49	17:36	17:09	
	A. Londres av. Vichy						13:37	13:37	14:15	14:15	14:07		16:38	16:52	17:41		
	République Poste																13:46
	Collège C. Weyer		07:30														
Vichy	Lycée Valéry Larbaud	07:26	07:36	08:35													
	Lycée A. Londres	07:30	07:40	08:40													
	Gare routière			08:45		08:45	13:44		14:22		14:14		16:45		17:45	17:22	
	Arrêt SNCF Mobival			08:44			13:44		14:22		13:50		16:59				
Train à destination de Paris				09:05	09:05	09:05	14:05	14:05				14:05	17:07		18:05	18:05	

① Réservez obligatoirement au plus tard la veille, avant 17h du lundi au vendredi et avant 12h le samedi. Appelez au : **0800 800 866**

- 1 Fonctionne le jour de rentrée des internes
 - 2 Ne fonctionne pas le jour de rentrée des internes
- * Desserte uniquement pour les élèves de l'établissement



services disponibles

VICHY - LE MAYET-DE-MONTAGNE

ligne F		Jours de circulation													
		L	LMMeJY	LMMeJY	S	S	L	Me	LMJY	LMJY	Me	LMJY	S	MeS	
Période scolaire		oui													
Vacances scolaires		oui													
Renvois		3													
Train en provenance de Paris					11:55	11:55	11:55	11:55	15:55	16:55	16:55	16:55	16:55	16:55	
Vichy	Arrêt SNCF Mobival														
	Gare routière	07:35			12:10			12:25	16:15	17:10	17:30	17:30		17:30	
	A. Londres av. Vichy	07:40							16:20		17:35	17:35			
	Lycée Valéry Larbaud				12:16			12:31		17:16					
	Lycée A. Londres		07:20	07:20	12:19			12:33		17:18					
Cusset	Collège C. Weyer														
	République Poste													17:35	
	Général Raynal	07:45	07:25	07:25	12:25	12:20	12:20	12:40	16:25	17:30	17:40	17:40	17:40	17:36	
	Les Grivats													17:40	
	Le Casino		07:30	07:30	12:30	12:24	12:24	12:45	16:30		17:45	17:45	17:44		
Molles	Les Vaux		07:37	07:37	12:37	12:31	12:31	12:52	16:37	17:42	17:52	17:52	17:51		
	Les Chervins abribus		07:40	07:40	12:41	12:35	12:35	12:56	16:41	17:46	17:56	17:56	17:55		
	Le Relais Fleuri		07:41	07:41	12:42	12:36	12:36	12:57	16:42	17:57	17:57	17:56			
	Les Grands Nauds		07:44	07:44	12:45	12:39	12:39	13:00	16:45	17:50	18:00	18:00	17:59		
La Chapelle	Le Gué Chervais													17:45	
	Le Pouthier		07:48	07:48	12:50	12:44	12:44	13:05	16:50	17:55	18:05	18:05	18:04		
	Le Cluzel		07:50	07:50	12:54			13:09	16:54						
Le Mayet-de-Montagne	Collège Jules Verne *	08:10	07:55						17:00						
	Rue Chabrol	08:14	07:57	08:00	12:57			13:17	17:08	18:07	18:17	18:17			
	Office tourisme	08:05	08:05	13:00	12:54	12:54	13:19	17:10	18:09	18:19	18:19	18:14			
Châtel-Montagne	École abribus							13:29			18:39		18:26		
Arnonnes	École												17:50		
Ferrières-sur-Sichon	La Corre												18:00		
	Cheval Rigond												18:05		
	Place												18:10		
Lavoine	Bourg												18:20		
Laprugne	Mairie												18:35		

① Réservez obligatoirement au plus tard la veille, avant 17h du lundi au vendredi et avant 12h le samedi. Appelez au : **0800 800 866**

- 1 Fonctionne le jour de rentrée des internes
- * Desserte uniquement pour les élèves de l'établissement



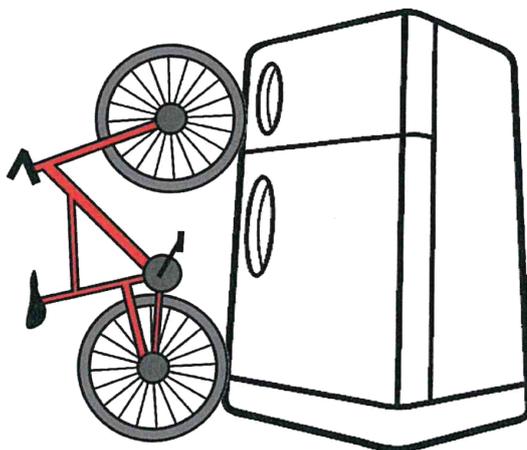
SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

2021
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommier, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A LE MAYET DE MONTAGNE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 10 juin 2021**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Malgré la pandémie, nous avons pu offrir aux Mayétois et aux habitants de la Montagne Bourbonnaise, après le spectacle des Amis de la Montagne, une soirée avec Patrick FRADIN.

Un magnifique feu d'artifice a clos la manifestation.

En espérant que l'on pourra recommencer cette année, voici les dates de nos manifestations :



- 27 Mars 2021: Bal du printemps
- 10 Avril 2021: Élection de Miss Montagne Bourbonnaise
- 22 et 23 Mai 2021: Fête patronale
- 12 Juin :2021 Inauguration de la place aux foires
- 14 Juillet 2021: Fête Nationale
- 1^{er} Août 2021: Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise
- 15 Août 2021 : En soirée, à la suite de la foire aux Paniers organisée par Les Amis de la Montagne Bourbonnaise , repas et soirée dansante du Comité des Fêtes.
- Fin Août 2021(date à préciser) IRONMAN
- 30 Octobre 2021: Bal d'Halloween
- 11 et 12 Décembre 2021 : Marché de Noël
- 31 Décembre 2021: Réveillon du jour de l'AN

L'assemblée générale n'ayant pas pu se tenir en Novembre 2020 le bureau reste inchangé.

Contact :

Josiane TARTARIN Présidente : 06 76 40 01 10
Mail : comitedesfetesdumayet@orange.fr



LES AMIS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Association créée il y a 50 ans par Monsieur PONSONNARD ; celle-ci continue depuis 5 années, grâce à une nouvelle équipe dynamique et sympathique, qui met tout en œuvre pour promouvoir et faire connaître les artisans et artistes de la grande région Auvergne Rhône Alpes et leurs productions.

Elle donne ainsi accès à la culture et à l'émancipation par la connaissance des richesses de notre magnifique contrée.

C'est avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles groupés derrière un président actif, qu'elle a acquis la confiance de nombreux artisans et aussi la reconnaissance de la Mairie du Mayet de Montagne devenant ainsi de plus en plus une institution économique et touristique incontournable.

L'association A.M.B. c'est à ce jour :



- Une « **Maison de l'Artisanat** » sur 3 niveaux, qui accueille à l'année les créations de quelques 70 artisans, qui proposent : Des produits dit « de bouche » tous issus de « **l'agriculture raisonnée** » et dans la mouvance « **des circuits courts d'approvisionnement** ».

Des créations types : jouets, bibelots bois, sabots, bougies, bijoux, tout droit sortie de l'imagination et du savoir faire des **artistes / artisans**.

- Une salle d'exposition.

Au deuxième étage de cette boutique, **une salle d'exposition** ou chaque mois un artiste peintre, photographe, sculpteur, vient exposer ses œuvres durant 1 mois entier.

Un « **Musée de la Vannerie** » que nous essayons de pérenniser afin que la clientèle ait encore un aperçu de ce qui se faisait en matière de vannerie ancienne sur la région.

Scoop : Nous sommes actuellement en train de réhabiliter ce Musée à la place où il était à l'origine avec plein de projets nouveaux d'aménagement.

En plus de tout cela, les visiteurs peuvent toujours profiter du « **Salicetum** » (Oseraie) que nous entretenons avec l'aide du **Lycée Claude Mercier** que nous remercions ici.

Objectif : garder intactes diverses essences d'osiers que plusieurs vanniers viennent cueillir chaque année et transformer en jolies pièces de vannerie.

- De nombreuses manifestations locales.

Comme toute association qui se respecte, cette dernière gère aussi tous les ans, entre 7 et 8 manifestations qu'elle veut de grande qualité : plusieurs concerts et autres spectacles de théâtre, Marché aux Puces, Foire Paniers/Arts de rue sont déjà prévus pour l'année à venir.

- Un lieu de Lecture pour tous

Une « **Bibliothèque Associative** » qui monte en puissance avec de plus en plus d'inscriptions à un prix dérisoire et qui offre aux fans de lecture un panel de livres, romans, BD, documentations, etc. Avec toujours fidèles au poste les conseils avisés de nos 3 bénévoles passionnés de lecture.



- **D'autres projets d'animations sont encore actuellement à l'étude mais encore une fois et au risque de nous répéter :**

<< L'association des « **Amis de la Montagne Bourbonnaise** » n'est pas le bien d'une ou de quelques personnes mais celui de nous tous habitants de la M.B.. >>

C'est grâce à votre soutien que nous pouvons la maintenir en vie et mettre en place des animations de qualité tout au long de l'année.

« N'hésitez pas à venir nous épauler ou même nous rejoindre, nous avons toujours besoin ponctuellement de bonnes volontés pour nous donner un coup de main !! »

L'équipe de l'Association Amis Montagne Bourbonnaise
04 70 59 75 24 ou. 07 66 76 12 19 mail : ambdac.animation@gmail.com

AMICALE LAÏQUE 2020 année encore plus noire pour l'Éducation Populaire et Sportive

L'Amicale Laïque, association créée en 1932, continue son bonhomme de chemin, celui-ci devenant très cahoteux, militant pour l'Éducation populaire et sportive. Elle a d'ailleurs le double agrément « Sports » et « Education populaire » du Ministère tuteur.

L'Amicale Laïque est affiliée à la **Ligue de l'Enseignement**, créée il y a 152 ans. 2018 a vu fêter les 90 ans de notre **Fédération de l'Allier** (appelée avant F.O.L. puis F.A.L.). Dans 4 ans, notre Amicale Laïque fêtera ses 90 ans.

Les lecteurs mayérois de ce bulletin municipal ont retrouvé ci-dessus nos propos publiés en 2019.

Et depuis ? 2020 qui se termine quand sont écrites ces lignes, aura donc été une année très, très difficile pour l'ensemble de notre mouvement. Nous avons bien sûr, une pensée émue pour toutes celles et tous ceux que cette maudite épidémie de la COVID 19 a touchés.

Et alors ? Le respect des consignes sanitaires générales a contraint nos activités à de longues semaines d'interruption, à mettre en place des mesures onéreuses quand on a pu répondre à l'objectif principal de nos groupes « qui reste de permettre, grâce à un encadrement de qualité, à tous et à chacun de progresser et de s'épanouir dans la pratique des activités proposées ».

La rentrée 2020 s'est donc effectuée dans des difficultés sans précédent. La fermeture de notre Salle Rougeron – Darson a pénalisé nos partenaires scolaires. Les moyens humains dirigeants et financiers de l'Amicale Laïque ne permettent plus, à notre grand regret, depuis quelques années, l'organisation de nos animations culturelles et scientifiques : appel est lancé dans ce bulletin aux bonnes volontés bénévoles, dirigeantes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Cependant, les difficultés socio-économiques et démographiques sur notre territoire, pourtant placé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) sont cruellement ressenties et éloignent une partie de la population de relations associatives et de pratiques sportives indispensables au lien social (Vivre Ensemble) et à un état de santé préservé ou retrouvé.

Que sera 2021 ? Ci-après ce qui fonctionne de façon épisodique.

Un précédent appel nous a permis de créer un **Atelier de Chant Traditionnel** courant 2019, lui aussi contraint par les mesures 2020. Adultes et enfants à partir de 9-10 ans. L'activité a lieu à l'école Yves Duteil Avenue du Lac. Responsable M.T BACH.

ACTIVITES SPORTIVES Année Scolaire-Saison 2020/2021.

a) **JUDO** Encadrement : Pierre LAFAURE. Encadrement administratif Barthélémy BARTHELET. Jérémy CHARDIER.

b) **TENNIS DE TABLE** : Responsable et encadrement : Jean-Claude DECABANE (tél. : 04.70.59.39.11). La presse locale relaie les résultats de nos équipes jeunes et moins jeunes, en compétition, qu'il convient de féliciter chaleureusement.

c) **GYM-ADULTES** malgré plusieurs relances, une réunion de rencontre avec la nouvelle animatrice recrutée localement, au jour de l'écriture de ces lignes, un effectif insuffisant ne permet pas à ce groupe devenu « MULTI-ACTIVITES PHYSIQUES pour TOUS » de fonctionner. Cependant, le redémarrage pourra se faire à n'importe quel moment de l'année si une dizaine de personnes se manifeste auprès des dirigeants.

La dernière Assemblée Générale a répondu à toutes les questions utiles à notre Associations et à ses adhérents. L'Amicale Laïque remercie la Municipalité pour son soutien.

Christian FOURNIER, président, 04.70.59.73.20.

Simone ROMANET, secrétaire, 04.70.59.72.45.

Claude ROME (trésorier).



Association des donneurs de sang bénévoles de la Montagne Bourbonnaise

Une nouvelle année de passée, et quelle année !

Avec cette pandémie, nous avons tout de même réalisé les collectes prévues par l'EFS. En effet, le sang est un produit vital pour les malades et pour le moment il n'existe aucun produit de substitution. Il faut rappeler également que chaque élément n'a pas la même durée de conservation. Il est donc important de réaliser régulièrement des dons afin de maintenir des réserves suffisantes.

Pour cette année 2020 , **220 poches de sang** ont été prélevées et nous avons accueilli **9 nouveaux donneurs**. La reprise des navettes pour le don de plasma à Moulins ne se fera pas avant juin 2021.

Pour les personnes qui seraient intéressées se faire connaître lors des collectes de sang.



Dates des collectes 2021



Vendredi 12 mars
LE MAYET DE MONTAGNE

Vendredi 21 mai
NIZEROLLES

Vendredi 6 août
FERRIERES SUR SICHON

Vendredi 29 octobre
LE MAYET DE MONTAGNE

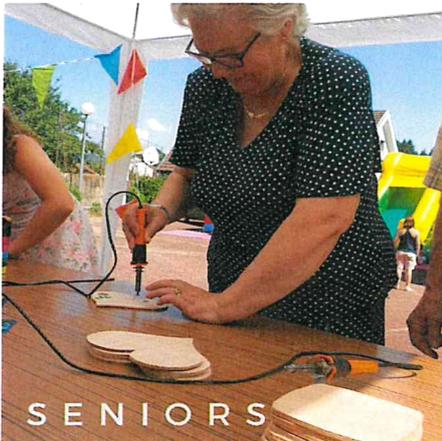
*Tous les membres de l'Association vous
souhaitent de belles Fêtes de fin d'année ,
Prenez soin de vous et de vos proches*



*Partagez votre pouvoir de sauver des vies,
donnez votre sang.*

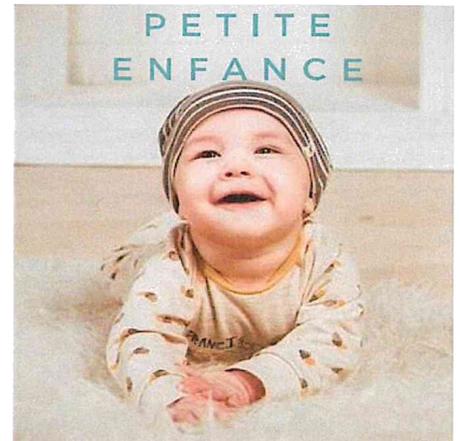
CENTRE SOCIAL RURAL DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

BIENVENUE À TOUS !



Notre projet social 2020-2023

- Maintenir une offre d'activités porteuse de lien social
- Accompagner les actions mises en place par les habitants et pour les habitants
- Soutenir les associations
- Renforcer notre mission d'accueil et d'orientation du public en favorisant l'accès aux droits



Retrouvez nos événements :
Bourse aux vêtements et jouets
Chasse aux oeufs de Pâques
Animation d'Halloween
Festival DécouVerte en juin
Animations parents-enfants

Pour les jeunes de 11 à 17 ans
des sorties en week-ends, des soirées et séjours vacances



Multi-Accueil et Relais Assistants Maternels "la Féeboutchou"

Nouveaux locaux multi-accueil pour les tous petits de 10 semaines jusqu'à 4 ans

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans
Vacances scolaires



Découvrez nos activités régulières !

Poterie, couture, peinture, rempaillage, danse zumba, gym (renforcement musculaire, cardio, entretien, séniors), la Fabrique (produits fait maison) café scrabble, cours d'anglais

Ateliers "Nouvelle Jeunesse" pour les plus de 55 ans
Initiation informatique, ateliers mémoire, séjour vacances



NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE



Et bien d'autres services :

Portage de repas à domicile
Service mandataire
(soutien à l'embauche d'une assistante de vie)
et lavage du linge

Centre social de la Montagne Bourbonnaise

24 rue Roger Degoulange
03250 Le Mayet de Montagne
04 70 59 71 52

csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr
et notre page Facebook



SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique et ses bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux, à toutes et tous que l'année 2021 soit une année d'apaisement et de Solidarité, dans ces moments d'incertitude dus à cette pandémie qui nous stop tous dans nos relations personnelles.

Nous sommes convaincus que nos dirigeants feront tout ce qui est nécessaire pour notre sécurité à tous.

Je remercie la municipalité qui nous permet d'exister, grâce au local mis à disposition et certains élus qui nous ont permis d'obtenir des dons matériels pour continuer nos actions de solidarité.

Le Secours reste un lieu de ressources collectives. À ce jour, la clientèle se fait de plus en plus rare (sans doute un effet du confinement et de la pandémie) et pourtant nous avons grand besoin de continuer la vente (vêtements, bibelots, vaisselle) qui constitue notre principale ressource.

C'est un geste essentiel à notre survie et surtout pour que nos actions soient pérennes dans le temps.

Je pense que nous allons avoir des moments d'inquiétude pour pouvoir accomplir les aides demandées de toutes parts, de nos relations auprès des services sociaux, de notre commune.

En 2020, nous n'avons pas pu comme chaque année, célébrer la messe nationale du Secours Catholique au mois de novembre, aucune quête et aucune vente de brioches pour nos actions auprès des plus démunis.

Le Secours s'est transformé pour mieux accomplir sa mission de fraternité et de soutien moral pour chacun en créant des ateliers manuels, pour nous donner un sens du partage et de la charité dans l'autre, car chacun peut donner mais aussi doit recevoir de l'autre.

N'oublions pas le sens de la miséricorde envers nos anciens et nos jeunes.

Continuons à nous respecter et ainsi pouvoir construire notre société nouvelle.

Le Secours Catholique restera ouvert sur rendez vous pour les demandes d'aide
tél 06 37 61 74 50.

La permanence se tient le mercredi après midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Une sonnette est installée à l'entrée.

Le masque est obligatoire ainsi que le gel hydroalcoolique.



Denis GAUTHEROT



SOLIDABROC

Solidabroc est une association créée en décembre 2013, ayant pour but de faciliter la **Solidarité** dans tous les domaines au sein de la Montagne Bourbonnaise et ses environs.



Celle-ci se traduit par différentes activités :

- ◇ **la récolte de biens** présentant un intérêt ou une utilité pour certains, alors que d'autres n'en ont plus besoin (meubles, livres, vêtements, matériaux, électroménager, etc.).
- ◇ **leur redistribution** à des prix minimales à **tout public** dans le local de vente.
- ◇ un **accueil** où la convivialité, le partage, la rencontre, l'échange, le respect et la valorisation de chacun permettent une vie plus confortable et la création de liens sociaux.

Solidabroc, par ses différentes actions, facilite ainsi une **ouverture vers des liens sociaux à dimension plus humaine** et amène aussi à une prise de conscience sur les réalités environnementales actuelles.

SOLIDABROC,

Centre Social, 24 rue Dégoulange 03250 Le Mayet-De-Montagne
solidabroc@lilo.org / 04 77 62 18 42

LES RESTOS DU COEUR

Les restos du cœur du Mayet de Montagne est un des 21 centres de l'Association Départementale des Restaurants du cœur de l'Allier.

Le centre du Mayet est installé 22 rue Roger Dégoulange dans des locaux mis à disposition par la Communauté d'Agglomération.

Nous espérons vous accueillir prochainement dans des locaux mieux adaptés.

Le centre compte seize bénévoles.

La vocation des 'Restos' en cette période difficile est aujourd'hui l'assistance aux personnes démunies et si le point d'entrée reste l'aide alimentaire (soumise à conditions), toute personne qui fait la démarche difficile d'en passer la porte aura l'assurance d'un accueil chaleureux, d'une écoute attentive et d'un accompagnement dans la mesure de nos compétences.

La dernière campagne d'été s'est terminée le lundi 09 novembre. Nous avons aidé 33 personnes pour un total de 2350 repas et 21 familles.

Pour la campagne d'hiver 2019, nous avons accueilli 74 personnes pour un total de 7600 repas et 38 familles.

Les denrées alimentaires nous sont fournies par l'entrepôt départemental de Montluçon et nous bénéficions de la « ramasse » de l'Intermarché du Mayet et des invendus de la boulangerie d'Arronnes.

Nous les remercions.

La campagne d'hiver 2020 a démarré le 23 novembre 2020.

La distribution se déroule tous les lundis matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

Pour tous renseignements complémentaires merci d'appeler le 04-70-58-38-34



L'équipe du centre des Restaurants du Cœur du Mayet de Montagne

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DE LA VIE



Si vous êtes accidentés du travail, de la route, de la vie, handicapé, malade, invalide...

Vous n'êtes pas seul !

Venez nous rejoindre, nous sommes 2 000 adhérents sur le département de l'Allier.

Avec nous, défendez-vous.

Connaissez-vous tous vos droits ? Nous vous les ferons connaître.

Depuis toujours, nous nous battons pour que chacun soit respecté dans ses droits et sa dignité.

Dans tous les cas de litige, nos permanents juridiques défendent votre cause et vous assistent devant les juridictions.

Nous avons tissé des liens avec des médecins et des avocats.

À nous tous, nous saurons peser en votre faveur dans le sens de la justice, à travers votre cause, nous défendons celle de tous.

Adhérez à la F.N.A.T.H., c'est rompre avec la solitude.

Adhérez pour vous, adhérez pour tous.

Correspondant de la section LE MAYET-DE-MONTAGNE :

Monsieur Alain LAURENT

Le Bourg, 03250 LAPRUGNE.

Tél. : 04-70-58-60-90 ou 06-61-26-35-70 Merci de laisser un message.

Groupement de l'Allier - 98 rue de Paris - 03000 MOULINS. Tél. : 04-70-46-17-95

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif présidé par le Maire, Monsieur Jean-Pierre RAYMOND.

Il est composé de 4 conseillers municipaux et de 4 personnes nommées par le Maire dont un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département, un représentant des associations de personnes handicapées du département, un représentant des associations familiales, sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier.

Ils participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les membres du C.C.A.S. donnent leur avis sur les demandes d'aide sociale présentées au Conseil Départemental de l'Allier (prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, d'aide-ménagère, etc...).

Vu le contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19 et par mesure de prévention, il a été décidé d'annuler le repas des Aînés ainsi que la distribution des colis cette année. À la place, les personnes de 70 ans et plus ont reçu un bon d'achat à utiliser auprès des commerçants partenaires locaux.

Les familles sont également mises à l'honneur lors d'une cérémonie municipale.

Pour chaque nouveau-né, la Municipalité offre un bon de 20 €, valable lors de l'ouverture d'un livret dans l'établissement bancaire de proximité (Crédit Agricole).

CATM et VEUVES LE MAYET-DE-MONTAGNE

La section présidée par Lucien RICHARD compte 46 adhérents : 22 CATM+2 veuves CATM.

En raison de la situation sanitaire et des mesures de confinement toutes les manifestations ont été annulées.

Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre se sont déroulées en comité restreint, la gerbe a été déposée par le président et un porte-drapeau en présence de deux adjoints.

L'E.H.P.A.D. Résidence du Parc

En 2020, la vie à l'EHPAD a été bouleversée par l'arrivée du virus COVID. Hébergeant des personnes fragiles et à risques, il a été nécessaire pour les protéger de se confiner, mettre des masques, limiter les sorties, les entrées, etc.

Le personnel s'est beaucoup investi pour soutenir les résidents, essayer de maintenir pour eux un lien avec leurs familles, leurs proches, soutenir leurs envies, leurs besoins, etc.

La technologie nous a permis d'organiser des appels en Visio, faire un clip et le diffuser sur les réseaux sociaux (consultable sur notre site internet). Des après-midis festifs ont été organisés (crêpes, jeux de société, etc.), du confinement mobil avec notre bus a été inventé, les interventions contes en Visio, etc., il a fallu être inventif.

Les résidents ont été nombreux à nous faire part de leurs expériences passées douloureuses et nous ont partagés leur force et leur résilience.

Nous n'avons pas fini d'apprendre d'eux...

L'EHPAD a bénéficié de nombreux soutiens tant sur le plan moral (dessin d'enfants d'école, vidéo, etc.) que sur un plan matériel (équipements de protection). Merci à tous ceux qui ont pensé aux résidents et aux professionnels qui les accompagnent.

Dans cette période complexe l'EHPAD a continué malgré tout à avancer sur ses projets :

En cette fin d'année 2020, suite à un appel à projet remporté au niveau de la Région, l'EHPAD a pu se doter d'un chariot de télé-médecine.



Ce projet a été réalisé en collaboration avec 9 autres EHPAD du département en lien avec les médecins du Centre hospitalier de Vichy, du CHU de Clermont-Ferrand, de la Pergola, etc.

Cet équipement, financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) va

permettre de proposer aux résidents des actes de téléconsultations et aux médecins de la téléexpertise.

Ce dispositif pourra permettre d'éviter des déplacements qui peuvent être fatigants et éprouvants pour les résidents et d'avoir accès à des médecins spécialistes pour avis médicaux (dermatologue, cardiologue, psychiatre, etc.). Ces consultations sont faites dans le cadre d'une messagerie sécurisée pour traiter les données de santé.

L'EHPAD Résidence du Parc proposera, à partir du 1^{er} janvier 2021, un nouveau service.

En effet, des travaux ont eu lieu en 2020 afin d'aménager une chambre supplémentaire qui aura vocation à recevoir des personnes en accueil temporaire.

L'hébergement temporaire permet à une personne âgée qui vit à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée (de quelques jours à 90 jours maximum par an).

La solution d'accueil temporaire peut s'envisager pour :

◆ Un besoin ponctuel permettant à une personne âgée dépendante d'être accompagnée en E.H.P.A.D. lors

d'absence de l'aidant suite à une hospitalisation, du répit ou autre. (La loi d'adaptation de la société au vieillissement votée en décembre 2015 crée un droit au répit. Ce droit au répit permet aux proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps. Le droit au répit peut être activé quand le plafond du plan d'aide APA de la personne aidée est atteint. Le droit au répit peut alors être activé afin de financer dans la limite de 508,23 € par an un hébergement temporaire)

- ◆ Préparer une entrée en hébergement permanent.
- ◆ Une réponse à certaines situations d'urgence.
- ◆ Créer un lien entre deux projets d'accompagnement, à domicile et en établissement (passer les mois d'hiver, travaux dans le logement, etc.).
- ◆ Une préparation d'un retour à domicile après une hospitalisation.

L'animation à l'EHPAD

« l'avant et pendant » confinement !

Au mois de janvier, les résidents sont allés au collège Jules Verne réaliser la galette des rois avec les internes. Bel échange Intergénérationnel où élèves et résidents aiment se retrouver pour partager un moment convivial.

La piscine, une fois par mois avec l'animatrice et l'ergothérapeute, a permis à trois résidents d'aller à Bellerive au Centre Aquatique pour 1 heure de détente, de relaxation, des mouvements dans l'eau qui font du bien. Une résidente était accompagnée de sa fille et de son gendre, bon moment en famille !

Une première dans l'établissement, des chevaux sont venus nous rendre visite. Instant magique avec les équidés qui ont tout de suite attiré les résidents, caresses, regards, souvenirs du temps passé !!! Un projet d'équithérapie avec le centre équin du Breuil est en gestation.

Le jardin aussi est un moment de détente pour les résidents, ils se retrouvent ensemble sur la terrasse pour l'embellir avec des fleurs qu'ils pourront venir admirer et entretenir.

La visite du Musée du costume à Moulins a suscité beaucoup d'intérêt auprès des résidents avec aussi un repas au restaurant.

Des ballades en bus dans notre belle Montagne Bourbonnaise quand on a pu le faire, des intervenants extérieurs : de la danse de salon, un groupe de musiciens...

Et puis le temps du confinement avec des contes en Visio, des jeux de sociétés en petit groupe, des moments pour prendre soin de soi, participation aux Défis de Niz'Art, après-midi crêpes party...

Les repas à thèmes rythment le quotidien des résidents : repas d'automne, halloween, repas Beaujolais nouveau permettent de se retrouver personnel et résidents pendant un instant et d'échanger sur cette période difficile pour tous.

Un samedi où nous avons fait du cidre et manger les crêpes. De la poterie et un jardin intérieur pour nous donner du baume au cœur !



CLUB DE L'AMITIÉ

Lors de l'Assemblée Générale de février 2020, le Club de l'Amitié comptait 44 adhérents.

Les manifestations n'ont pu avoir lieu faute à la COVID.

Le club est resté en sommeil de longs mois, les sorties prévues sont reportées à l'année 2021.

Suite au départ de notre présidente, Madame Annie RICQ, une assemblée extraordinaire a été convoquée en mars 2020 au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu au nombre de douze membres, conformément aux statuts de l'association.

Être adhérent au club, c'est partager des activités avec d'autres personnes de la commune, c'est rompre l'isolement pour certains, c'est faire vivre le groupe.

Tout au long de l'année, le club organise dans sa salle des rencontres le jeudi.

À partir de 14 h 00, les adhérents jouent aux cartes, belote ou tarot, à divers jeux de société tels le Scrabble, le Triomino, le Rummys'Kub, etc...

Le second jeudi de chaque mois un maximum d'adhérents se réunissent pour passer ensemble un bon après-midi, avec café, tartes et gâteaux....

Les personnes qui désirent s'inscrire au club, joignent les responsables décrits ci-dessous :

Le bureau est composé principalement de :

Monsieur Jean-Claude DECABANE, Président

Monsieur Jacky DRIJARD, Trésorier

Madame Colette DECABANE, Secrétaire

Le Président, Jean-Claude DECABANE

Club de l'AMITIÉ
Retraités du Mayet-de-Montagne
Résidence Les Platanes
4 avenue Chabrol
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

RETRAITE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Le club fort d'environ 70 adhérents, entame sa 13^{ème} année d'existence.

Il est affilié à la F.F.R.S, et propose pour ces années à venir, 3 niveaux de randonnée.

- Mardi après-midi : niveau bon randonneur.

- Jeudi après midi : niveau moyen randonneur et petit randonneur.

Renseignements : PATRICIA 06-58-96-99-82, secrétaire

AMICALE DES 4 A



Fondée en 2003, l'Amicale des 4A a été, lors de sa création, dénommée ainsi car ses membres étaient issus des services Aides à domicile, Aides-soignantes, Administratif, et Animation du Centre Social de la Montagne Bourbonnaise.

Nous vous informerons ultérieurement des manifestations à venir.

Le bureau.

LES SABOTS DORÉS

Les Sabots Dorés est un groupe folklorique Bourbonnais. Nous faisons des animations pour les fêtes de village, dans les maisons de retraite, pour des anniversaires.

Nous essayons de garder et de transmettre la mémoire des danses anciennes de nos campagnes.

Nous dansons des Bourrées Scottish Mazurka Polka.

Cette année a été très difficile avec la COVID, nous n'avons pas pu nous réunir, pas de répétitions ni d'animations, cela est bien triste ! Mais, nous nous rattrapons dès que tout cela sera derrière nous.

Nous espérons des jours meilleurs pour nous retrouver et accueillir de nouveaux danseurs parmi nous afin de partager le plaisir de danser dans une bonne ambiance.

Si vous voulez nous rejoindre, ou bien essayer ces danses, pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter :

GAGNOL Isabelle au 06-74-60-47-12



ASSOCIATION HARMONIE "LES ENFANTS DE LA MONTAGNE"

Tous nos remerciements à la Municipalité du Mayet-de-Montagne pour son soutien financier et logistique.

Nous proposons des **cours de formation musicale** et de **pratique instrumentale**.

À partir de 7 ans, les élèves se répartissent dans différents niveaux de solfège.

Chaque élève a la possibilité de choisir un instrument à l'issue de la première année de solfège.

Les cours sont dispensés au sein de l'école de musique située salle Joseph Matichard, place de l'Église au Mayet-de-Montagne.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter :

M. Laurent GOUTORBE au 06-86-47-87-21

Les dates des différentes manifestations vous seront communiquées ultérieurement.

Musicalement vôtre.



MONTAGNE BOURBONNAISE FOOTBALL CLUB

PRÉCISIONS

Pour une raison indépendante de notre volonté, le mot du Maire n'a pas été inséré dans le bulletin de Montagne Bourbonnaise Football Club.

Vous trouverez ci-dessous les propos de Jean-Pierre Raymond, Maire du Mayet-de-Montagne

« Vous venez de passer une année dans des conditions très particulières et qui malheureusement ne sont pas terminées.

Cela ne vous empêche pas de continuer d'évoluer sur les stades les week-ends et c'est parfait.

Je remercie Montagne Bourbonnaise Football Club pour l'animation que vous apportez et vous souhaite de continuer l'évolution de l'association dans ce sens.

C'est pour cela que je présente tous mes vœux de bonheur et réussite à tous les joueurs et dirigeants.

Il m'est difficile de dresser un bilan objectif pour la saison écoulée au vu des éléments qui nous ont frappés cette année.

Je ne vais pas revenir sur toutes les contraintes que cela a pu occasionner et toutes les mesures dont on doit encore faire face aujourd'hui et ce jusqu' à nouvel ordre !

Le championnat 2019/2020 s'est terminé début mars avec un arrêt total de toute compétition et la prise en compte du classement définitif à cette même date.



Nos deux équipes ont donc été maintenues dans leur division respective à savoir départementale 3 pour L'équipe fanion et départementale 5 pour la B.

En ce moment notre championnat est de nouveau interrompu mais il devrait redémarrer prochainement dès que le feu vert sera donné pour, je l'espère, aller à son terme, ce que je souhaite vivement afin de pouvoir reprendre notre activité et assouvir notre passion qui, dans ce contexte compliqué, nous permettra de repartir d'un bon pied. (Surtout avec le ballon !)



Les effectifs du club se maintiennent, avec le départ ou l'arrêt de quelques joueurs, et l'arrivée de nouveaux, essentiellement de jeunes joueurs.

Notre équipe fanion joue ses rencontres à domicile sur le stade du Lac où se trouve également notre local pour débriefer les matchs !

Je terminerai en remerciant la municipalité pour son soutien moral et financier ainsi que pour toutes les infrastructures existantes mises à notre disposition et tous les futurs projets.

Merci également à tous nos sponsors, supporters et supportrices, tous les licenciés du club, toutes les personnes qui nous soutiennent et encouragent dans les bons et moins bons moments.

LE BUREAU

Président : LAURENT Philippe
Vice-présidents : SOURDON Sébastien,
RAYMOND Raphaël
Secrétaire : LAURENT Florentin
Vice-Secrétaire : PODLESNY Guillaume
Trésorière : CABANNES Angèle
Vice Trésorière : MATICHARD Angéla

Entraîneur équipe A : PROST René
Entraîneur équipe B : BECHNA Saïd
Arbitre officiel : LEMAUCHE Christophe
Arbitre auxiliaire : LAURENT Florentin

ENTENTE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Depuis sa création en 2002, l'Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise a pu compter sur les équipes municipales successives du Mayet de Montagne pour mettre à disposition des jeunes et éducateurs des équipements de qualité : les 2 terrains du Lac des Moines, le plateau sportif et la salle de la Boulaire.

Pour cette saison 2020-2021, 2 catégories occupent ces installations :

La vingtaine de débutantes et débutants de 5 à 9 ans, qui s'initient à la pratique du football les mercredis après-midi sur l'ancien stade pour les beaux jours, et à la salle de la Boulaire quand le temps est perturbé. Sur le stade principal sont organisés les 3-4 « plateaux » où nous accueillons plusieurs clubs à l'occasion de rencontres ludiques mais formatrices. Cette année 2 jeunes du Mayet de Montagne, Loïc AUDIBERT et Thomas LACROIX, s'occupent de ces petits et se destinent à des métiers tournés vers l'accompagnement des jeunes dans des activités sportives.



Une équipe de U7 (5-7 ans)

Pendant la période hivernale, toutes les équipes du club s'organisent pour utiliser la salle de la Boulaire, chacune leur tour, ce qui permet de continuer à s'entraîner en attendant les beaux jours.

Sur nos 180 licences, garçons et filles, de 5 à 70 ans, près de 40 sont des habitant(e)s du Mayet de Montagne, donc vous trouverez toujours une connaissance à venir encourager lors des compétitions !



L'équipe U18, avec Joël, et des dirigeants

Il nous reste à vous présenter une excellente année 2021, avec cette année encore plus qu'une d'autre, la meilleure santé possible, en espérant vous compter parmi les supporters des jaunes et noirs de l'ESMB !

Président : Gilles AFFAIRE
Trésorier : Sébastien CAILLOT
Secrétaire : Franck VERNEZY

Pour inscrire vos enfants, contactez Gilles (06-11-57-37-89) ou Franck (06-65-73-40-57)

COMITÉ DU JUMELAGE LE MAYET—VOGT

Nos deux communes, Vogt et le Mayet-de-Montagne, se sont jumelées le 6 juin 1992.

Monsieur Charles CHABROL, Maire du Mayet-de-Montagne et Monsieur Gernold WASSMER, Maire de Vogt, ont signé la charte exposée dans la salle des mariages de la Mairie.

Le bureau dynamique fait vivre depuis 28 ans l'association grâce aux membres et aux familles d'accueil en organisant belote, loto et repas dansant "Poule au riz".

Pour l'année 2020, nous avons programmé un week-end d'échange à Pentecôte. D'un commun accord les Présidents ont décidé d'annuler ce week-end à cause de la Covid-19.

Tous les membres du Comité de Jumelage Le Mayet - Vogt espèrent et souhaitent que l'année 2021 nous permettra de nous rencontrer dans la Paix et l'Amitié.

Nous vous informerons des nouvelles dates à retenir dès que cela sera possible.

Les membres du Comité de Jumelage et le Président vous présentent tous leurs vœux pour 2021.

Contact : Dominique MOUSSIÈRE, Président Tél. : 06-50-97-21-00



30 ans du club au Pal

LES MAJORETTES Les Starlines

Depuis plus de 30ans, les Starlines accueillent les enfants à partir de 4 ans. Léa, Anne Rose, Amélie et Kimberley assurent les entrainements des plus jeunes mais font partie également des groupes des plus anciennes.

A la veille des sélections régionales, le Covid a malheureusement forcé le club à arrêter toutes ses activités d'entrainements d'animations et de compétitions.



Arbre de Noël 2019
Enfants et parents se rejoignent pour la remise des cadeaux de Noel et la galette des rois



Marché de Noël au Mayet de Montagne



Kimberley & Amélie Coupe du monde IBTF

Pendant toute cette période de covid, nous avons continué à assurer des entrainements en visio et nous reprendrons dès que la situation sanitaire le permettra. Nos entrainements se déroulent au Complexe Fernand Fayet au Mayet de Montagne ! N'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions sont possibles en cours d'année !

 **Majorettes Twirling Les Starlines**

 **06 79267923**

 **majoretteslesstarlines@gmail.com**

TENNIS CLUB DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Tarifs horaire :

Location d'un court : 8€ de l'heure s'adresser au magasin « Prêt à porter Michèle », à la maison de l'artisanat ou à la piscine (seulement en juillet/août)

Tarifs annuel tennis loisir (pas de licence) saison 2021

JEUNE (né en 2002 ou après) **20€/an**

ADULTE / **40€/an**

FAMILLE / **60€/an**



L'adhésion au "TENNIS CLUB MONTAGNE BOURBONNAISE" donne droit à un passe qui permet l'accès au terrain du MAYET DE MONTAGNE du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Contact : Alain GUILLOT Président 07 82 95 24 70

GRIMP' AMICALE

Notre club d'escalade existe depuis 1991 au sein de l'Amicale Laïque.
Depuis trois ans nous avons pris notre indépendance.

Grimp' Amicale propose 1 à 2 séances par semaine sur la structure du Collège Jules Verne.
Les lundi et Jeudi de 17h00 à 19h00 pour les jeunes de 8 à 17 ans et de 19h00 à 21h00 pour les adultes, sous la responsabilité de deux adultes qualifiés. Nous fournissons le matériel, les chaussons, les cordes et l'assurance avec la licence, pour une cotisation de 100 euros par an.

L'escalade permet de développer de nombreuses qualités physiques : force musculaire, souplesse, endurance et équilibre. Elle développe aussi des facultés psychomotrices, maîtrise du corps, de l'esprit, sens des responsabilités, la mémoire visuelle, confiance en soi et envers son équipier.
Nous enseignons l'escalade en moulinette, en tête, le rappel, le bloc, les techniques d'échauffement, d'étirements, apprentissage des nœuds et d'assurage.

Nous proposons dans l'année, un voyage sur site extérieur de 3 jours et de nombreuses sorties durant l'année sur les sites de notre Montagne Bourbonnaise (La Salette, les Darots, Saint Vincent ...),

Nous restons une équipe plus que jamais motivée.

J. BERNIER

REKKR SKOGR KLAN

Créée il y a juste un an en Montagne Bourbonnaise, l'association « REKKR SKOGR KLAN », regroupant une dizaine de membres, a pour vocation la reconstitution historique de la période VIKING entre le VIIIème et XIème siècle.

Forte de l'expérience d'une dizaine d'années dans ce domaine pour certains membres, elle regroupe des amis et amateurs d'histoire et se propose de redécouvrir un mode et un art de vivre au travers de ses activités.

Celles ci s'articulent autour d'une séance hebdomadaire d'entraînement à l'escrime médiévale, les lundis au gymnase de LA BOULAIRE de 18 h 00 à 20 h 00, de journées d'artisanat où l'on apprend à créer ses vêtements, ses outils et ses armes en partageant des moments de cohésion et de convivialité, enfin de participer à des manifestations médiévales (les week-ends de mai à octobre) ou à des camps spécialisés VIKING.

Lors de ces week-ends, nous vivons quelques jours comme aux temps jadis.

La crise de la COVID n'a hélas pas permis de nous exprimer en 2020 comme nous le souhaitions, la plupart de nos activités ayant été annulées.

Avec l'aide des Dieux, nous nous projetons sur une année 2021 plus favorable, avec en particulier la création d'une taverne associative non loin de Châtel-Montagne.

Nous accueillons avec joie toute personne intéressée par un ou plusieurs volets de nos activités (escrime, art et artisanat).

Si le souffle d'ODIN vous fait frémir et le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Comprenant des pompiers actifs ainsi que d'anciens pompiers, l'amicale des Sapeurs-Pompiers est une manière pour nous de nous retrouver et de partager un moment convivial, d'échanger et de partager avec les anciens et d'accroître encore plus la cohésion.

Tout cela est possible grâce à vous et à l'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année pour notre traditionnelle tournée de calendriers.

Cette année fut compliquée mais nous espérons très vite pouvoir organiser de nouveau notre méchoui, la Sainte-Barbe ainsi que la galette des rois pour les enfants et bien d'autres choses encore.

L'amicale des Sapeurs-pompiers du Mayet de Montagne vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !



CENTRE DE SECOURS DU MAYET-DE-MONTAGNE

Le centre de secours du Mayet-de-Montagne compte 21 sapeurs-pompiers volontaires :

- 5 officiers (dont 1 médecin commandant et 1 infirmier),
- 2 sous officiers, 14 caporaux et sapeurs (dont 2 personnels féminins)
- 3 personnes ont formulé le souhait de nous rejoindre en janvier.

Les sapeurs pompiers du Mayet-de-Montagne interviennent en moyenne 380 fois par an soit plus d'une intervention par jour.

Nous intervenons en premier appel sur les neuf communes suivantes :

Le Mayet-de-Montagne, Nizerolles, La Chapelle, Chatel-Montagne, St Clément, St Nicolas des Biefs, une partie de Molles et d'Isserpent.

Plus trois communes, Ferrières sur Sichon, la Guillermie et Arronnes, sur les interventions de secours à personnes

Soit 12 communes défendues par le centre de secours du Mayet.

La départementalisation nous permet également d'intervenir en renfort sur tout le département de l'Allier.

Le Centre de Secours est doté des engins de secours suivants :

- 1 FPTSR (fourgon lutte contre l'incendie et secours routier)
- 1 CCF (engin de lutte contre les feux d'espaces naturels, broussailles, forêt...)
- 1 VSAV (ambulance)
- 1 VLTT (v14x4)
- 1 VTU (véhicule tout usage)
- 1 VLCC (véhicule chef de groupe commandement)
- 1 MPR (moto pompe remorquable).

Nous fonctionnons en 3 équipes, nous sommes d'astreinte toutes les 3 semaines.

Nous avons une manœuvre mensuelle afin de réactualiser nos connaissances et des stages sont organisés à l'école départementale afin d'acquérir de nouvelles compétences.

En début d'année nous devrions intégrer le nouveau centre de secours qui sera plus fonctionnel que l'actuel.

Malgré le nombre de sapeurs pompiers, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, car en journée les effectifs sont restreints (travail pas sur place, étudiants...)

Si vous voulez nous rejoindre pour porter secours aux personnes de la Montagne Bourbonnaise, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous restons à votre disposition pour toute information sur le volontariat.

A bientôt

Le Chef de Centre
Capitaine Jean Marc ENKAOUA

Tél. :06-98-41-69-46



ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Même si l'année scolaire n'a pu se dérouler comme habituellement, les élèves ont tout de même pu faire de nombreuses rencontres et mener à bien plusieurs projets.

Nous avons prévu de travailler sur le thème de la tolérance et de l'acceptation de l'autre. Nous avons donc reçu Cendrigna Brisse devenue aveugle à 20 ans qui a expliqué aux enfants les contraintes de vivre avec un tel handicap. Cette jeune maman dynamique leur a montré toutes les astuces mises en place pour vivre le plus normalement possible.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une séance de cinécycolo. Pour cette séance de cinéma les enfants ont dû pédaler pour fournir l'énergie nécessaire à la projection du film. Une manière de les sensibiliser à la production d'énergie. Ce travail a été complété par la participation de toutes les classes de primaire au projet Watty mis en place par vichy communauté et destiné à sensibiliser les enfants aux énergies renouvelables.

L'école participe également à un projet « Plant'haie » en partenariat avec la maison des sciences de Clermont Ferrand. Le but étant de planter une haie au sein de l'école afin de pouvoir ensuite étudier son évolution et d'observer toute la biodiversité qui va s'installer autour de celle-ci. La plantation a eu lieu juste avant le confinement de mars avec la participation des élèves du lycée Claude Mercier.



Le 9 mars le carnaval des enfants a animé le village. La consigne était que les garçons se déguisent en filles et vice versa. Tout le monde a joué le jeu même les enseignants ! Cette joyeuse déambulation a conduit les enfants près de la maison de retraite devant laquelle ils ont pu leur chanter un air qu'ils avaient appris.



Les élèves de CM2 ont participé au parlement des enfants. Ils ont dû écrire une loi dont le thème était « égalité hommes, femmes ». Ce projet devait se clôturer par un séjour à Paris en juin pour visiter l'Assemblée Nationale. Voyage qui n'a pu avoir lieu. Ils ont malgré tout pu échanger avec la députée de notre secteur Bénédicte Peyrol par visioconférence.

L'année scolaire s'est terminée par une randonnée jusqu'au lac de Saint Clément. Au cours de cette journée les enfants ont participé à un atelier land art au cours duquel ils devaient créer une œuvre d'art éphémère avec des éléments naturels. Ils ont aussi pris part à une chasse aux indices que leur avait préparé leurs enseignantes. Une belle journée pour clôturer cette année si particulière !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Son bureau, élu tous les ans en chaque début d'année scolaire, est actuellement composé de 6 membres :

Présidente : Mme Charlène BEAUCHER Vice-présidente : Mme Elodie RAYMOND
Secrétaire : Mme Amélie FRADIN Vice-secrétaire : Mme Marine MONTERO
Trésorière : Mme Vanessa VALLAS Vice-trésorière : Mme Michèle ANGEVIN

Son rôle est d'apporter une aide financière, pour les élèves, en participant aux frais de sorties, d'intervention de professionnels organisés par l'école.

Pour ce faire, nous organisons différentes manifestations / actions durant l'année (vente de gâteaux ou d'objets, kermesse, loto ...)

Tout ceci est possible grâce à la participation bénévole des parents lors des diverses activités et grâce au soutien des parents, familles et amis de chaque enfant.

Pour 2021, l'événement principal à financer, est le voyage de fin d'année de 5 jours prévu à la Rochelle (en espérant que celui-ci soit maintenu).

Nous avons dû adapter nos événements en fonction des contraintes sanitaires, si bien que notre traditionnel loto de janvier a dû être annulé.

Nous réfléchissons pour vous proposer d'autres actions.

Enfin, chaque personne qui souhaite apporter son aide, ses compétences ou ses idées, est la bienvenue.

Vous pouvez pour cela participer aux réunions organisées ou nous contacter via l'adresse mail ape03250@gmail.com

LYCÉE CLAUDE MERCIER

Au lycée Claude Mercier, les élèves se voient proposer, des classes de l'enseignement agricole dans les domaines de la forêt, du commerce et du social, dès la 4^{ème} et jusqu'au BTS.

Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole permettent aux élèves de construire leur projet professionnel par des enseignements pratiques interdisciplinaires et des programmes et méthodes adaptées.

Les formations CAPA SAPVER (Service aux Personnes et Vente en Espace Rural), Bac Pro Forêt, Bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Alimentation) et BTSA Technico-commercial (produits d'origine forestière) sont quant à elles, des tremplins à une professionnalisation.

Les journées de travaux pratiques et les nombreux stages apportent le savoir faire et la technique adaptés à des jeunes voulant apprendre un métier, elles permettent de donner du sens concret à leur formation.



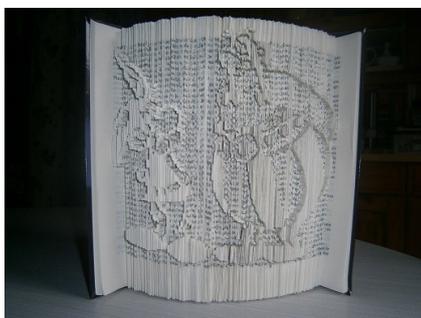
COLLÈGE JULES VERNE

En 2020-21, le collège Jules Verne accueille 196 élèves de la 6ème à la 3ème (deux classes par niveau) encadrés par 38 adultes.

Vingt-deux élèves, dix filles et douze garçons, ont été admis à l'internat qui leur propose un cadre éducatif avec notamment une aide aux devoirs quotidienne prise en charge par les assistants d'éducation et les enseignants, un suivi personnalisé assuré par la CPE, mais également diverses activités culturelles et sportives le mercredi après-midi :

- activités manuelles créatives, cuisine, activités de plein air (géocaching, randonnée, luge, ski, vélo), sortie opéra, théâtre, ...etc.

La situation exceptionnelle que nous vivons ne permet pas de mettre en place toutes ces activités, ni les moments de partage avec les pensionnaires de l'EHPAD.



Il en est de même pour les voyages, sorties pédagogiques, et les divers clubs habituellement proposés au collège par les personnels sur la pause méridienne : chant chorale, culture générale, jeux de société, livres pliés, théâtre, relaxation ...etc.

En revanche, l'association sportive, bien que privée des compétitions UNSS, s'adapte pour permettre aux jeunes de pratiquer différents sports le mercredi après-midi, en respectant les contraintes sanitaires.

En complément des enseignements disciplinaires obligatoires, le collège propose deux options facultatives : - LCA : langues et cultures de l'antiquité Latin de la 5ème à la 3ème, - LCE : langues et cultures européennes Espagnol en 4ème et 3ème (ex-section européenne).

Les élèves de 6ème volontaires bénéficient du dispositif *Devoirs Faits*, une aide aux devoirs encadrée par deux assistants d'éducation et deux professeurs chaque soir de 16h à 17h.

Investi dans le domaine de l'éducation au développement durable le collège Jules Verne a obtenu le renouvellement du label E3D (établissement en démarche de développement durable) niveau 3 'expert' pour la période 2020-2023 avec des actions au quotidien (tri du papier, des déchets) et une journée de sensibilisation de toutes les classes et des CM2 de l'école du Mayet de Montagne autour d'ateliers (ex : randonnée nature propre), de rencontres de professionnels, de visites (éoliennes, jardins de Cocagne), et de débats.

Pour plus d'information sur le collège, le site internet est disponible à cette adresse :

<https://jules-verne-le-mayet.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

À partir de cette page consultable par tous, les élèves et leurs parents ont accès à un espace personnel sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

LISTE DES SUBVENTIONS OU PARTICIPATIONS

ASSOCIATIONS	Montants attribués
Amicale des 4 A	300,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	700,00 €
Amicale Laïque	800,00 €
Association de Gestion du Lycée Claude Mercier	1 200,00 €
Association pour le Don du Sang de la Montagne Bourbonnaise	150,00 €
Association Parents d'Elèves Ecole communale Y. DUTEIL	500,00 €
Association sportive du collège Jules Verne	150,00 €
Centre Social	1 389,00 €
Centre Social (Centre de Loisirs)	111,00 €
Centre social (les jeunes et leurs familles 11-17 ans)	100,00 €
Club de l'Amitié	300,00 €
Collège Jules Verne - foyer socio-éducatif	135,00 €
Comité de Jumelage Le Mayet-Vogt	1 000,00 €
Comité des Fêtes	2 500,00 €
Comité de Foires	1 500,00 €
Coopérative Scolaire Ecole communale Yves DUTEIL	2 000,00 €
FNATH	200,00 €
Grimp'amicale	350,00 €
Harmonie "Les Enfants de la Montagne"	2 000,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers de la Montagne Bourbonnaise	400,00 €
Les Amis de la Montagne Bourbonnaise	1 300,00 €
Les Sabots Dorés	450,00 €
Les Starlines	900,00 €
OCCE 03 dans le cadre du RRE	100,00 €
PG/CATM et Veuves	200,00 €
EHPAD "Résidence du Parc"	800,00 €
La Retraite sportive	250,00 €
Montagne Bourbonnaise Football Club	700,00 €
Union Musicale d'Arfeuilles	150,00 €
TOTAL	20 635,00 €

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : 6 500 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

En raison du contexte actuel, les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année à venir.

Prix du repas facturé : 3,90 €

Carte de garderie (10 jours) : 10,00 €

TARIFS DES LOCATIONS

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunion pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers.

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux lors des rassemblements et dans le cas où ces manifestations ne produisent aucune recette directe ou indirecte.

Le Centre Social Rural bénéficiera de 2 gratuités par an.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux associations commémorant les armistices des 8 mai et 11 novembre, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

Un état des lieux sera obligatoire avant et après toute location, sur rendez-vous, avec le policier municipal

R E G I E D E R E C E T T E S	Chèque caution :	Par manifestation	500.00 €
	Location Salle des Fêtes :		
	- Particuliers (Mayétois)	Par journée de manifestation	80.00 €
	- Particuliers (Extérieurs au Mayet)	Par journée de manifestation	100.00 €
	- Associations Communales	Par journée de manifestation	20,00 €
	- Associations extérieures au Mayet	Par journée de manifestation	25,00 €
	- Location longue durée	À partir du 3ème jour	10 €/jour
	Location Salle Jacquet (repas exclus)		
	- Particuliers	Par journée de manifestation	11.00 €
	- Associations communales	Par journée de manifestation	8.00 €
Location Salles complexe Fernand FAYET			
* <u>Particuliers, professionnels Mayétois</u>			
Salle de sport sans équipement	Par journée de manifestation	135,00 €	
Salle de sport avec équipement	Par journée de manifestation	225,00 €	
Salle carrelée sans équipement	Par journée de manifestation	108,00 €	
Salle carrelée avec équipement	Par journée de manifestation	198,00 €	
* <u>Particuliers, professionnels extérieur au Mayet</u>			
Salle de sport sans équipement	Par journée de manifestation	150,00 €	
Salle de sport avec équipement	Par journée de manifestation	250,00 €	
Salle carrelée sans équipement	Par journée de manifestation	120,00 €	
Salle carrelée avec équipement	Par journée de manifestation	220,00 €	
* <u>Associations communales</u>			
Salle de sport sans équipement	Par journée de manifestation	50,00 €	
Salle de sport avec équipement	Par journée de manifestation	150,00 €	
Salle carrelée sans équipement	Par journée de manifestation	50,00 €	
Salle carrelée avec équipement	Par journée de manifestation	150,00 €	
- Location longue durée	A partir du 3ème jour	10 €/jour	



TARIFS CAMPING

MOBILE HOME

Par jour	
Emplacement tente	1,20 €
Emplacement caravane	2.10 €
Emplacement camping-car	3.10 €
Véhicule (voiture ou moto)	0,90 €
Campeur	2,20 €
Enfant (gratuit pour les moins de 7 ans)	2,20 €
Branchement électrique (10A)	2,20 €
Garage mort :	
Du 1er juin au 30 septembre	1,90 €
Du 1er octobre au 31 mai	0,80 €
Connexion Wifi	Gratuit

<u>Hors Saison</u>		
Du 15 avril au 31 mai Du 1 ^{er} octobre au 15 octobre	La semaine	170,00 €
	La nuitée	40.00€
<u>Moyenne saison</u>		
Du 1 ^{er} juin à semaine 28 De la semaine 34 au 30 sept	La semaine	220,00 €
	La nuitée	55.00 €
<u>Haute saison</u>		
Semaine 29 à semaine 33	La semaine	350,00 €
	La nuitée	70.00 €
Location au week-end (Du vendredi soir au dimanche soir)		130,00 €

BUNGALOW

Location à la semaine (du samedi 15 h 00 au samedi suivant 10 h 00)	170,00 €
Location à la journée	30,00 €

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020



Chaque année, la commune du Mayet-de-Montagne encourage sa population à contribuer à améliorer son cadre de vie.

Le fleurissement est un véritable facteur de bien-être et permet de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour des visiteurs de la commune.

Le 20 juillet 2020, le jury communal a visité les 12 inscrits au concours.

Il a procédé au classement suivant plusieurs critères (harmonie, choix des couleurs, floraison).

Résultats :

1^{ère} catégorie - Maisons individuelles avec jardin, jardinnet ou cour fleurie très visible de la rue :

Mme Bernadette RENAULT, Mme Ginette NICOLAS, Mme Marie SIGOT, Mme Paulette MATICHARD, Mme Solange THERRIAUD, M. Rik et Mme Leentje VANDENAWEELE.

2^{ème} catégorie - Maisons individuelles ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement :

M. Jacques FRADIN, Mme Bernadette TAMIN, Mr Didier MATICHARD.

4^{ème} catégorie - Hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin :

Mme Catherine BONY (La Vieille Auberge).

7^{ème} catégorie - Meublés touristiques ruraux et chambres d'hôtes :

Mme Bernadette RENAULT, Mme Solange THERRIAUD.

Tous les participants seront récompensés par une belle dotation de lots de bulbes, fleurs en pot, arbustes, diplômes pour les premiers de chaque catégorie et de bons d'achats.

Bulletin d'inscription pour le concours des maisons fleuries 2021 voir page 51



CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2020

Le concours des illuminations a été créé afin de récompenser les actions menées par les habitants et les commerçants en faveur de l'embellissement des maisons et des commerces pendant les fêtes de fin d'année.

Cette année, les participants étaient les suivants :

Catégorie "Particulier" :

M. Christophe COLLET, Mme Maya SNOCHOWSKI, Mme Jocelyne MANEM, Mme Jocelyne LACROIX, M. Théo HERMITTE, Mme Catherine MONDIERE, Mme Marie-Jo COLLET, M. Alain WEIGERDING, Mme Monique SAINT-ANDRE, Mme Mireille MONAT.

Catégorie "Commerce" :

Mme Christelle DRIFFORD, Mme Michelle FEUGERE, Mme Angélique LAURENT.

Un grand merci à eux, en s'inscrivant, ils participent à leur manière au développement de la commune.

Bulletin d'inscription pour le concours des illuminations 2021 voir page 51

DÉCHETTERIE HORAIRES

		LUN- DI	MARDI	MERCREDI	JEU- DI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ du 1 ^{er} mars au 31 octobre	MATIN	FERMETURE	9 h 00 à 12 h 00		FERMETURE	9 h 00 à 12 h 00	
	APRÈS-MIDI		14 h 00 à 17 h 45			14 h 00 à 17 h 45	14 h 00 à 16 h 45
HIVER du 1 ^{er} novembre au 29 février	MATIN		8 h 30 à 12 h 00			8 h 30 à 12 h 00	
	APRÈS-MIDI		13 h 30 à 16 h 45			13 h 30 à 16 h 45	

NOUVEAUX EMPLACEMENT POUR LE TRI SÉLECTIF :

- * Pont du Mas,
- * Chemin Les Rocs,
- * La Couarle,
- * Le Chier,
- * Camping,
- * Intersection à Bertucat,
- * intersection déchetterie,
- * parking base nautique

- * Parking communal Moulin Magnet
- * Délaissé RD 62 (route de Vichy)
- * Intersection chemin de Gimet
- * La Roche
- * Sennepin
- * délaissé RD 7 au Lac des Moines,
- * intersection à Drigeard,



AVERTISSEMENT

Les dépôts sauvages d'ordures relèvent d'une incivilité caractérisée et peuvent entraîner pour son auteur une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Un déchet en appelle toujours un autre et chacun doit s'efforcer de pas être un des maillons de cet incivisme.

« Agissons ensemble pour un environnement plus propre. »

SACS « TOUTOUNET »

Chaque jour, les agents communaux interviennent pour nettoyer et préserver le cadre de vie. Mais leurs efforts sont vains sans la participation de chacun.

Le sujet fait sourire, mais les déjections canines posent de multiples problèmes en matière de :

- **Propreté publique** : dégradation du cadre de vie.
- **Hygiène et santé publique** : prolifération des microbes que l'on amène à la maison.
- **Sécurité** : risque de chute, notamment pour les personnes âgées.

En tant que maître responsable, il est de votre devoir de ne pas laisser votre animal faire ses besoins n'importe où, ni d'abandonner ses déjections sur la voie publique.

Un geste simple et hygiénique.

La commune a mis en place des **distributeurs de sacs** pour déjections canines ; ils sont à votre disposition **gratuitement**.

Utilisez-les à bon escient ! L'approvisionnement en sacs est vérifié quotidiennement par le service technique.

***Vespa velutina*, un Frelon asiatique, envahit la France Aidez-nous à cartographier son expansion !**



Vespa velutina a été introduit en 2004 dans le Lot-et-Garonne ; il a aujourd'hui colonisé la moitié sud-ouest du pays. Jusqu'ici, la seule espèce présente en France était le Frelon d'Europe, *Vespa crabro*. L'arrivée de *V. velutina* en Aquitaine inquiète les apiculteurs car ce frelon se nourrit principalement d'abeilles. Ses colonies sont en général plus populeuses que celles du Frelon d'Europe. Le Frelon asiatique construit parfois son nid sous un toit, dans un mur ou dans le sol comme *V. crabro*, mais il préfère nettement l'installer dans les hautes branches d'un arbre. Un gros nid rond ou ovale placé à plus de 10 m de haut et autour duquel volent de grosses « guêpes noires » ne peut être qu'un nid de frelon asiatique.

Aucune des deux espèces de frelons n'est agressive envers l'homme sauf si l'on se rapproche trop près des nids. Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant aux personnes allergiques !).

Grâce aux signalements des apiculteurs et d'autres observateurs, nous avons cartographié la répartition de *Vespa velutina* en France depuis 2004. Vous trouverez une fiche d'information et la carte de répartition de *Vespa velutina* en France sur le site internet du MNHN-INPN dédié à cette espèce : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>.

Vous pouvez nous aider à suivre l'expansion de *Vespa velutina* à travers la France en nous signalant la présence d'adultes ou de nids dans votre localité à l'aide de la fiche jointe ou du formulaire internet : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>.

Attention à ne pas confondre avec d'autres espèces comme le Frelon d'Europe ou la Scolie à front jaune. Référez-vous à la fiche *Vespa velutina* sur le site du MNHN !

Merci d'avance pour toutes vos informations qui nous aideront à mieux comprendre les modalités de la dispersion du frelon asiatique et à poursuivre les recherches sur cette espèce invasive dont la biologie est très mal connue, même dans sa région d'origine. Prenez patience car il faudra plusieurs mois pour intégrer l'ensemble des données sur le site.



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

INPN Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

Scannez



FICHE DE SIGNALEMENT D'INDIVIDUS OU DE NIDS DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina* Lepeletier)

À envoyer par e-mail à : vespa@mnhn.fr

ou par courrier à :

Quentin Rome, Muséum National d'Histoire Naturelle, CP50, 45 rue Buffon, 75005 Paris

Si vous le pouvez, merci d'utiliser le formulaire internet :

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>

Scannez



Informations sur *Vespa velutina* (fiche descriptive et confusions avec d'autres espèces à éviter), sur le site de l'INPN : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Comment remplir cette fiche : Prière de renseigner au maximum les cases du tableau.

Si vous ne connaissez pas le point GPS (latitude et longitude) du lieu, merci de donner l'adresse exacte (rue, lieu-dit etc.) et de joindre si possible l'emplacement du nid sur une carte géographique ou un plan détaillé (indispensable pour bien localiser les nids et ne pas les comptabiliser plusieurs fois).

Si le nid est situé à moins de 10 m du sol, le signalement doit être obligatoirement accompagné d'une photo (même prise avec un téléphone portable) ou de l'envoi par courrier d'un insecte sec au MNHN, sinon il ne sera pas pris en compte dans la cartographie du site INPN.

*Les renseignements suivis de * sont indispensables*

LOCALISATION DU NID*		
Date* :	Commune* :	Département* :
Adresse (emplacement nid)* :		
Lieu dit* :	Latitude :	Longitude :
OBSERVATEUR*		
Nom de l'observateur* :	Profession :	Téléphone et / ou adresse e-mail* :
TYPE D'OBSERVATION*		
Frelons	Nombre :	
Nid	Diamètre du nid (en cm) :	Hauteur sur le support (en m) :
	Support (espèce d'arbre, mur, toit, bâtiment, dans le sol...) :	
Remarques (attaque d'abeilles, comportements divers...)		

Cette collecte d'informations, qui est faite dans un but scientifique, permettra de cartographier la répartition de *Vespa velutina* et de suivre l'expansion de cette espèce récemment introduite en France.

Merci de votre contribution



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

INPN Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

NOS MEDECINS :

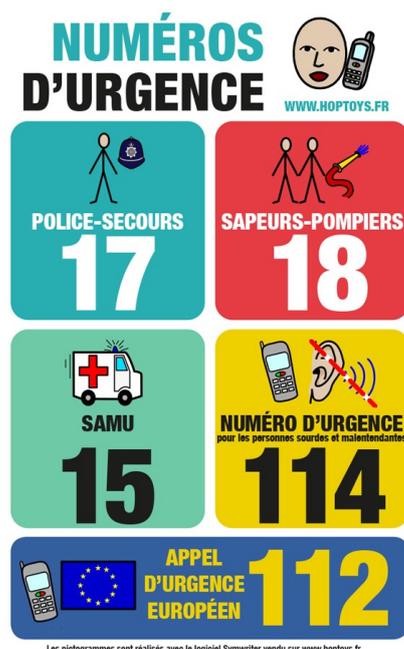
- ◇ Docteur Marie-Pierre DELCHET
 - ◇ Docteur Audrey LAVOINE
 - ◇ Docteur Quentin MORISSET
- Tél. : 04-70-59-75-25
22 avenue de la Libération



- ◇ Docteur Philippe MAZIERES
- Tél. : 04-70-59-70-78
35 rue de Ferrières



- ◇ Docteur Vincent KISSEL
- Tél. : 09-72-39-46-12
22 place aux Foires



NUMÉROS DIVERS

Centre Social	24 rue Roger Dégoulange	04-70-59-71-42
C.T.E.R.	12 avenue Joseph Monat	04-70-59-75-10
France Service	26 rue Roger Dégoulange	04-70-59-36-67
Collège Jules Verne	22 avenue Joseph Monat	04-70-59-71-06
École primaire Yves Duteil	20 avenue du Lac	04-70-59-71-14
L.E.A.F.P. Claude Mercier	23 rue de Lapalisse	04-70-59-70-88
Gendarmerie	16 rue de Ferrières	04-70-59-70-36
Mairie	14 place de l'Église	04-70-59-70-52
Bureau de tourisme	1 rue Roger Dégoulange	04-70-59-38-40
Pharmacie GOIN Françoise	18 rue de Ferrières	04-70-59-70-07
Pharmacie MEYNIAL Denis	50 rue Francisque Drifford	04-70-59-70-20
Piscine	chemin de Fumouse	04-70-41-06-33
La Poste	5 rue Francisque Drifford	04-70-59-76-65
Résidence du Parc - E.H.P.A.D.	5 avenue Chabrol	04-70-59-30-01

ÉTAT CIVIL 2020



NAISSANCES

ANDRIEUX Gabin,
COUSTENOBLE Margaux,
FRADIN Mia,
HERMITTE Eliott,
KNOERR Eléana,
PRESLE Jade,
ROY THEVENOUX DE BARROS Tylio,

BENIOUAL Sarah,
DIAF Mohamed,
GONZALEZ AUFFRET Herminda,
JUBIN Lucas,
PERRET ANGLADE Louis-Valentin,
TERRONE Claudia,

MARIAGES

CARTIER Jean-Luc et **JARNET** Christine,
DECLOITRE Yannick et **BENOIT** Nadège
GOUMOKOYEN NDOUMBA Jean-Nestor et **CIRENCIEN** Marie Françoise,
MASSARD Grégory et **CHAPERON** Sophie,
SÉGARD Myckael et **BEGEL** Sophie



DÉCÈS

BARTASSOT Georgette née *DUVERGER*,
BECOUZE Denise née *LAURENT*,
BERTUCAT Mélanie née *GOLLIARDON*,
BIGAY René,
BRAYAC Antoinette née *DEL-TORO*,
CABANNES Max,
CHANNEBOUX Francisca née *CASTRO*,
CHAUDAGNE Pierre,
CORRE Annick née *DRIFFORD*,
DICKENS Brenda née *TERRIS*,
DURANTET Anne-Marie née *RAMILLIEN*
FERRIER Gisèle,
FRATY Maurice,
KOUASSI Anne, Marie née *MIGNAC*,

MOREL Daniel,
MOUTET Marcelle née *DUCHER*,
MOUTIN Michel,
NAZARET Camel,
PICARLE Paul,
PIÉGAY Mauricette née *HERBIN*,
REBIRON Lucien,
RENOUX Jean,
RIBOULET Denise née *BONNET*,
RIVIERE Clotilde née *COGNET*,
RONDEPIERRE Armand,
SIGOT Raymond,
TERRENOIRE Odile née *LAMY*,
De **WIJS** Maria née *VAN IERLAND*.

Ils nous ont quittés

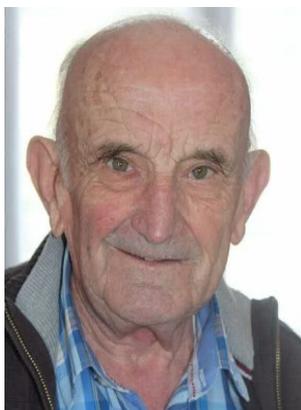


Cette année 2020, si difficile au regard du contexte sanitaire, aura vu le départ de trois anciens élus municipaux, René BIGAY, Max CABANNES et Raymond SIGOT.

Ils ont accompagné la vie municipale des Mayétois pendant de nombreuses années et chacun d'entre nous, n'oubliera pas l'ami toujours fidèle, le guide bienveillant, le compagnon de route avec qui il a partagé tant de complicité et d'engagements. Ils laisseront aussi l'image d'hommes dévoués, n'ayant jamais compté le temps qu'ils mettaient au service des autres.

Tous trois, à leur façon, que ce soit avec un enthousiasme communicatif ou un charisme affectueux, ils ont œuvré pour que notre commune, demeure ce qu'elle est encore aujourd'hui un village tranquille, à la fois rural et moderne, un village où il fait bon vivre.

Merci René, Max et Raymond pour tout ce que vous avez fait pour Le Mayet !



Une figure de la Montagne bourbonnaise s'en est allée...

Lucien REBIRON, ancien instituteur, avait été conseiller municipal dans les années 70.

Avec lui c'est un pan de la mémoire du Mayet de Montagne qui s'effondre, lui qui pendant près de 50 ans, a su illustrer le simple quotidien de la vie de notre village et mettre en lumière les traditions de notre terroir dans ses articles. Il avait la passion de sa montagne qu'il a parcourue avec passion et curiosité.

Sa sympathie et son sens du partage ont aussi marqué des générations d'élèves, qui en conservent encore d'impérissables souvenirs.

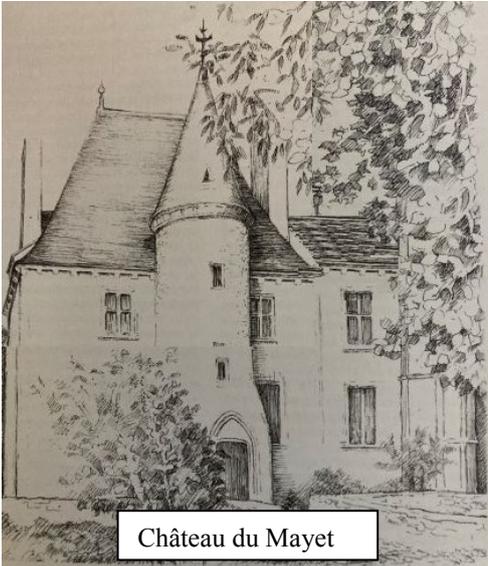
Adieu l'ami ! Adieu Lulu !

La population du Mayet de Montagne a également appris il y a quelques semaines le décès de Fernande MAGNET. Figure bien connue des Mayétois, elle était aussi la mère de Patricia MAGNET, employée communale.

Le maire, la municipalité et l'ensemble du personnel de la commune du Mayet de Montagne assure toute la famille de son entière sympathie.

HISTOIRE DE LA MAISON POYET

Au 11ème siècle, le seigneur de Montgilbert décida de se faire construire une habitation aux dimensions plus confortables à quelques kilomètres de Montgilbert . Cette maison de plaisance aux allures de château fut appelée "masegotum" qui se traduit par « petite résidence », d'où peut-être une autre explication pour le nom de Mayet.



Château du Mayet

Mais le château fut vite abandonné au profit de Montgilbert et en 1546 Françoise de Vienne le porta en dot à Gaspard de Saulx Tavannes. Gaspard devint maréchal de France en 1570, après avoir sauvé les armées du Roi lors d'une bataille contre les Huguenots. Proche de Charles IX, De Saulx Tavannes aurait participé, avec Catherine de Médicis et d'autres grands du royaume, le 23 août 1572 au Conseil au cours duquel la décision fut prise, d'éliminer les chefs huguenots les plus dangereux, ce qui donnera lieu au massacre de la Saint Barthélémy.

Le château devient de moins en moins un lieu de résidence pour ses propriétaires qui fréquentent désormais la cour du Roi et certaines parties du château sont peu à peu abandonnées.

Il faut attendre l'année 1739, pour qu'une descendante, Marie Anne Horace de Saulx Tavannes épouse Jean Baptiste des Bravards d'Eyssat, comte de Duprat, devenant à son tour

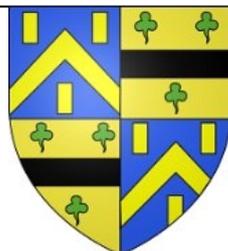
seigneur de Montgilbert et du Mayet, et reviennent s'établir sur leurs terres bourbonnaises.

Trouvant le château de Montgilbert inconfortable, la mère fit décheviller les toitures pour obliger ses fils à quitter ce château démodé et sans réel confort et s'établirent alors au château du Mayet.

Sous le règne de Louis XVI, la révolte gronde et les conditions de vie difficiles firent se rapprocher noblesse locale et population essentiellement agricole, la première jouant un rôle protecteur vis à vis de la seconde. Le dernier seigneur, Jean-Louis des Bravards d'Eyssat Duprat considéré comme bienfaiteur par ses sujets. Après s'être illustré dans les armées du Roi, il s'établit au Mayet de Montagne. La légende veut qu'il soit devenu un ami très proche de Jean-Jacques Rousseau. Invité au château, le philosophe confirme dans une correspondance son « *Désir d'aller finir ses jours dans l'asile aimable* » proposé par le Comte Duprat. A l'aube de la Révolution, il est un des plus grands seigneurs de la Montagne, respecté et aimé par la population et devient même le premier maire du Mayet de Montagne. A l'inverse de la plupart de la noblesse locale, il refuse d'émigrer mais en assurant la tutelle des enfants du comte de Bourbon Busset, il s'attire la défiance des membres du Directoire du district de CUSSET.

Accusé à tort de financer l'émigration et de manifester des sentiments anti-républicains, il est dénoncé au Comité de surveillance révolutionnaire présidé par le tristement célèbre Givois. Arrêté, incarcéré à la prison de Cusset puis transféré à PARIS en compagnie de plusieurs autres prévenus. Le 8 floréal an II (28 avril 1794) Jean Louis des Bravards d'Eyssat Duprat fut accusé à Paris par Antoine Fouquier-Tinville en compagnie de 35 autres prévenus au motif : « *Que sa conduite ses démarches, ses propos estoient contre révolutionnaire... L'annonce qu'il faisoit publiquement du succès d'une contre révolution prochaine et du retour des émigrés sur le territoire françois prouvent assés quelle etoit et la nature et l'étendue de ses relations avec les ennemis de la république.* » Extrait original de l'arrêt de condamnation du tribunal révolutionnaire de Paris.

Armoiries de la famille Du Prat



Condamné à mort, il meurt guillotiné le 28 avril 1794 et son corps jeté au milieu d'une fosse commune au cimetière de la Madeleine à PARIS.

En 1790, le Mayet fut choisi comme chef-lieu de canton au détriment de Ferrières. Dans toute la Montagne Bourbonnaise, la Révolution laissa des plaies qui furent longues à cicatriser.

La puissante famille d'Eyssat Duprat fut contrainte de s'exiler et en juillet 1793 le château fut vendu comme bien national à Claude Henri Brunet Latour. Ce dernier, Contrôleur de la régie générale des aides et droits à Lyon, est déjà propriétaire du Château de la Roche et devient Président de l'assemblée du canton de Mayet en 1805, maire du Mayet de Montagne de 1815 à 1827 puis conseiller d'arrondissement de Lapalisse. Son fils, Jacques, sera Maire puis Conseiller Général de 1842 à 1852. Cette famille travaillera à l'expansion nouvelle de la commune tout au long du 19ème siècle.

Le Château servit de carrière pour les villageois des alentours, accélérant sa ruine. L'Église du château, abritant le caveau de la famille Du Prat, menaçait de s'écrouler. Il fut alors décidé de rebâtir une nouvelle église en 1890.

Une aile du Château abrite le siège de la mairie et de la Justice de Paix.

Les justices de Paix étaient des juridictions de proximité, mises en place en France à la Révolution et supprimées en 1958. Il y en avait alors une par canton et le Juge de Paix était nommé par le pouvoir en place. À la fin de l'Ancien Régime, les officiers publics (notaire ou huissier royal, gendarme, garde national) sont investis de nouvelles charges.

De par leur qualité, ils jouissaient d'un certain prestige social et nombreux, en profitaient pour achever leur ascension sociale.



Ancienne église du Mayet



Mairie et Justice de Paix début XX°

Etienne Driffort, né dans les années 1760 au Mayet de Montagne, est cité dans les archives, tour à tour employé de sous-préfecture à Lapalisse, gendarme au Mayet, puis huissier. Son fils, Bonnet exerce également la charge d'huissier, il est mentionné dans un acte de 1831 comme Huissier royal.

Il épouse en 1817 Marie Gobbe, fille de Charles Henri Gobbe, lui-même huissier à Lapalisse et issu d'une longue lignée d'officiers publics, huissiers et notaires royaux sur Lapalisse et Le Donjon.

Bonnet Driffort accède donc à une certaine notabilité, on le trouve souvent allié à la famille Chabrol dont Amable Chabrol maire du Mayet de l'époque,

l'instituteur Jean Baptiste Penin qui devient son beau-frère.

Il aura trois fils, Charles-Marie, Jean-Félix et Jean-Baptiste. Les deux premiers exercent tout naturellement la charge d'huissier au Mayet et Jean-Baptiste est régisseur du Château de Busset.

Lors du recensement de 1872, la maison jouxtant la mairie, siège de la Justice de Paix, est occupée par Jean-Félix Driffort, avec son épouse Marie Jarry et leur fils Georges âgé de 6 ans. Il héberge également sa mère Marie Gobbe. Ils ont à leur service Benoit Duverger comme domestique. Claude Lièvre, greffier de Paix, y vit également avec sa femme et ses deux enfants.

Comme son père, Georges occupera la fonction de juge de Paix en divers lieux comme Chevagnes (03), Lhuis (01), Chateldon (63), Saint Amand Montrond et Bourges (18), Aubervilliers (93), mais n'exercera jamais au Mayet de Montagne. De son union avec Cécile Colas naitront deux filles, Jeanne-Marie en 1891 et Marie Antoinette en 1901, nées au Mayet de Montagne.



Buste de Georges Driffort

Républicain convaincu, en marge de sa charge d'huissier, Georges-Baptiste Driffort (*) est élu Conseiller Général du Canton du Mayet de Montagne de 1880 à 1898. Alors qu'il est Juge de Paix à Aubervilliers, ses origines auvergnates et sa notabilité le placent naturellement dans les réseaux d'influence du Maire d'Aubervilliers un certain Pierre Laval, ancien Ministre, fils d'un aubergiste de Chateldon et gendre du célèbre Joseph Claussat, député du Puy de Dôme.

Promu Chevalier de la Légion d'Honneur en 1926, il demande que Pierre Laval, ancien Garde des Sceaux lui remette sa décoration.

Placé en retraite le 1 octobre 1936, il se retire au Mayet de Montagne dans sa maison à côté de la Mairie où il décède en 1945.

Actuellement je suis en congé à
Mayet de Montagne (Allier) jusqu'au
30 septembre courant.
Après cette date je rentrerai reprendre mon
service à Aubervilliers (Seine).

Daignez agréer, Monsieur Le Grand
Chancelier de l'Ordre, de mes
sentiments les plus respectueux.

J. Driffort

Georges Driffort
Juge de Paix
à Aubervilliers (Seine)

Je désirerais qu'il soit procédé à ma
réception par M. Pierre Laval ancien
Ministre de la Justice, s'il a qualité
pour y procéder.

Lettre adressée pour sa remise de décoration

A sa mort, ses deux filles héritent de la maison et la conservent en lieu de villégiature. Elevées dans un milieu bourgeois et aisé, elles épousent des notables. Jeanne-Marie se marie avec Louis Albert Privé. Marie Antoinette, après un premier mariage malheureux, divorce et épouse en 1932 Maurice Richer, médecin à Chalon sur Marne (51). Devenue veuve au bout de dix ans, elle se marie en troisièmes noces avec Maurice Poyet, originaire de Saint Bonnet le Château dans la Loire. Le couple réside à Nice mais Marie Antoinette reste proche de ses racines bourbonnaises. Passionnée d'art et de lettres, elle écrit des poèmes dont certains ont été publiés dans des recueils de poésie. Dans ses écrits, elle exprime sa mélancolie et sa tendresse pour sa maison et son village natal.

Jeanne-Marie la sœur aînée décède en 1987 sans descendance. Marie-Antoinette s'éteint à l'âge de 98 ans à son domicile de Nice. Veuve et sans héritier, elle rédige un testament dans lequel elle donne tous ses biens à la Société Protectrice des Animaux (Propriétés en région parisienne et une villa à Nice) sauf la maison natale du Mayet qu'elle lègue à la commune du Mayet de Montagne.

Ce legs est institué à la condition que cette maison soit destinée à un but culturel.

Depuis quelques années, la Maison Poyet abrite la bibliothèque municipale. Un projet est actuellement à l'étude pour créer un espace de culture, de mémoire, de traditions, et de rencontres afin de respecter la volonté de Marie-Antoinette Driffort et faire revivre cette vieille bâtisse au long passé.

MAISON NATALE

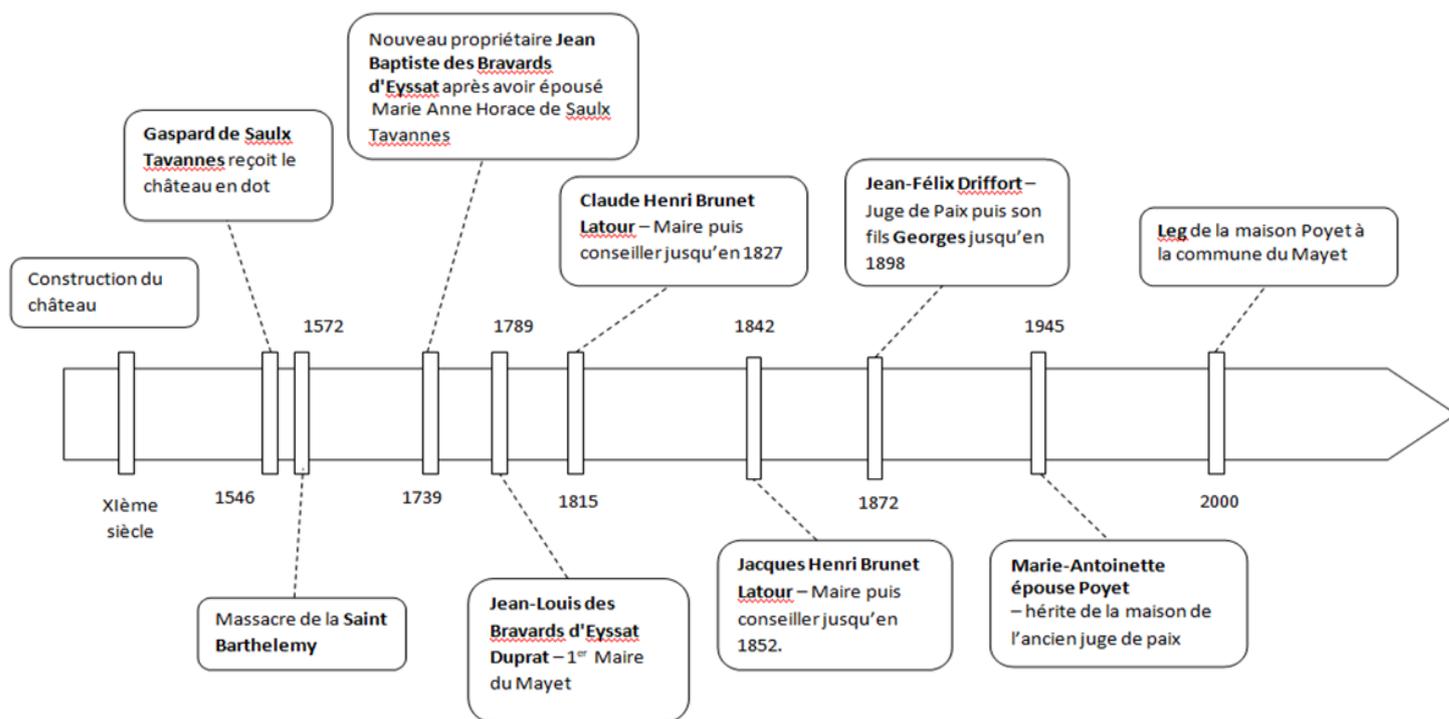
*Il faut avoir souffert pour aimer sa maison,
S'être attaché souvent à beaucoup de mirages,
Qui faisaient chanceler l'orgueilleuse raison,
Trouver de l'attrance aux dangereux visages.*

*Il faut avoir connu, deviné, pressenti
Tous les nombreux détours de la parole humaine
Dont on vous entourait, merveilleux travesti
De l'égoïsme lourd, de la promesse vaine.*

*Et quand le jour qui passe usera la ferveur
De la main qui se tend, réclamant la tendresse,
Alors vous penserez, revoyant sa douceur,
A la vieille demeure empreinte de noblesse.*

*Et vous retrouverez dans ses murs protecteurs
L'asile inespéré, mais toujours plein de charmes,
Qui vous apportera le silence enchanteur
Et le recueillement, pour y cacher vos larmes.*

Poème de Marie Antoinette Driffort sur sa maison natale



FRISE RETRACANT L'HISTOIRE DE LA « MAISON POYET »

(*) Georges Jean-Baptiste Driffort ne doit pas être confondu avec Francisque Drifford, né le 10 octobre 1905 au Mayet, commis du Trésor à la recette-perception de Vichy, militant socialiste actif engagé dans la lutte clandestine dès 1940 et mort en déportation à Ebensee le 23 avril 1945. Ce dernier a donné son nom à la rue principale du Mayet de Montagne

Alain JALICOT

UN MIAGE D'ENFER UN DIMANCHE SER

Dins le tins, dins notí campagne lou paysans ayant trétous très ou quatre vaches par assuma lou besoins de la mouaison, le lait, le beurre, le fromage et le p'tit lait par donna a porcs et peu y élèvant lou vieaux qui faillant bibrouna par lou vindre et fouaire un migeon de saous.

Le Glaudius et la Tonine en ayant quatre et tous lou serres y les barriant par y ajouta, tous lou jours y ajoutchain matin et serre.

Un jour d'été, en fin d'après-mède (ou so un diminche) ou se meti à fouaire un migeon de vint, ou vena nerre do couté d'en bas.

La Tonine disit au Glaudius : "Et si t'allà car les vaches ? Y creuillou bien cou vé miagea".

Véci mon Glaudius partit les car par les barra et ou se mti à touna, quand o torni envè le chtel, ou faillò du pus en pus vilain, ou faillò d'y éclairs, ou touno, ou so nerre quasi neu et ou pleuyo à plein temps.

"Puisque vouais quaind y vo ajouta" disit la Tonine.

"Et ba pacebook pas" répondit le Glaudius.

Vessi la Tonine que s'agreullit sous na vache, sita sur un chti tabouret à très pieds envai l'ajouta entre les chambres et la vla partie à ajouta.

D'un seul cau ou faillit une ayuda et na craqua en même tins, les vaches ailliront paure et se mtirons à beurla et gestilla à la querche si bel et si bien qu'la rouge qu'la Tonine ajouto la fouti patare, l'ajouta quasi plein de lait partissi dins la paille.

La Tonine atchoulée patar, pouillo pu se releva.

Le Glaudius arriví à so et l'aidit à se torna plenta, l'ayo geint de maux, ou y disit : "t'as-tu vu qumai va fouai, la toune a dû tomber pas loin".

La Tonine se remtit de sa scousse et ou se calmeau un migeon, y avisirons djors, y veuillieront que le miage ayo tombé sus le chêne a couté de la gringe et ou l'ayo coupé en dou.

Enfin plus de paure que de maux, mais qu'au jour, les vaches aillirent tellement poure qui dounirons geint de lait.

Le Glaudius et la Tonine se rappiront longtaing d'y qu'au miage.

Jean-Pierre RAYMOND

JEUX

◇ Traduction de l’histoire en patois

À vous de traduire le texte en patois de la page 47.

◇ Trouvez l’erreur

Une erreur s’est glissée dans une photo de ce bulletin.
Saurez-vous la retrouver ?(*).

(*) Solution dans la prochaine édition du bulletin !

Site internet de la commune :
<https://www.le-mayet-de-montagne.fr>

Le Mayet sur les réseaux sociaux :

Commune :
<https://www.facebook.com/CommuneduMayetdeMontagne>

Comité des fêtes :
<https://www.facebook.com/itedesfetesdumayetdemontagne>

La Montagne Bourbonnaise :
<https://www.facebook.com/groups/75100071850>

Bulletin de participation au concours des maisons et fermes fleuries

Nom

Prénom

Adresse

Tél. : (facultatif)



souhaite participer à l'édition 2021 du concours des maisons et fermes fleuries.

- | | | | |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1 ^{ère} catégorie | <input type="checkbox"/> | 2 ^{ème} catégorie |
| <input type="checkbox"/> | 3 ^{ème} catégorie | <input type="checkbox"/> | 4 ^{ème} catégorie |
| <input type="checkbox"/> | 5 ^{ème} catégorie | <input type="checkbox"/> | 6 ^{ème} catégorie |
| <input type="checkbox"/> | 7 ^{ème} catégorie | | |

Si vous habitez en immeuble, merci de préciser la situation exacte



Bulletin de participation au concours des illuminations de fin d'année

Nom

Prénom

Adresse :

Tél. : (facultatif)

souhaite participer à l'édition 2021 du concours des illuminations de fin d'année.

- Catégorie particulier Catégorie commerce



VENTES ET LOCATIONS

Si vous avez un bâtiment, un terrain à louer ou à vendre, vous pouvez compléter et transmettre le formulaire ci-dessous à la Mairie.

Les renseignements ainsi fournis seront mis à la disposition des personnes recherchant une location ou l'achat d'un bien immobilier.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DESCRIPTION DU BÂTIMENT /TERRAIN À VENDRE OU À LOUER

STATUE DE LA RÉPUBLIQUE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2021 - Édition février 2021
Directeur de la publication : Monsieur le Maire Création : Mairie de Le Mayet-de-Montagne
Crédits photos : Merci à Daniel GARCIA pour son aimable collaboration.
Impression : L'Utile - Imprimeur 5 rue Lavoisier à CUSSET (03)